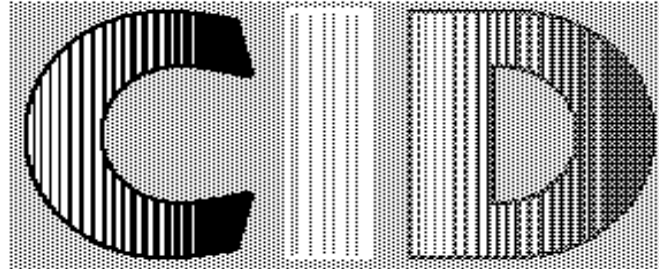


7<sup>EME</sup> PROMOTION DU

COLLEGE INTERARMÉES



DE DÉFENSE

MEMOIRE DE STRATEGIE

*Capitaine de corvette Jérôme ERULIN*

*QUELLE STRATEGIE POUR L'EUROPE,  
FACE AUX ETATS-UNIS ?*

# 1. QUELLE STRATEGIE POUR L'EUROPE, FACE AUX ETATS-UNIS ?

2. Capitaine de corvette Jérôme ERULIN

3. *Période de rédaction* : octobre 1999-mars 2000

4. Division D, groupe D5

5. Mémoire de stratégie

6. Synthèse du document :

Pour prétendre au statut de grande puissance, l'Europe aura à fixer ses objectifs économiques, sociaux mais aussi militaires. dont la cohérence, la justesse du choix et l'énergie de développement seront garants de sa place et de son avenir. Dans le domaine militaire, ces objectifs doivent répondre à une stratégie qui reste à définir. L'objet de ce document est de tenter d'analyser les contraintes et les éléments de définition de cette stratégie, en se limitant à l'aspect délicat de sa formulation vis-à-vis de son principal concurrent à court terme: les Etats-Unis.

La question sous-jacente est la suivante : la création d'une Europe militaire puissante est-elle belligène pour l'Occident ?

Le présent mémoire tend, après une étude des fondements sur lesquels devrait reposer une stratégie européenne et une analyse de celle de nos partenaires, à mettre en évidence les sources de tension et les points de convergence entre les deux points de vue. Il propose des orientations qui selon les deux options majeures de l'évolution du lien transatlantique, pourraient lui conserver son efficacité cruciale dans la stabilisation du monde, tout en ménageant les intérêts des deux parties.

7. Europe, lien transatlantique, Défense, Etats-Unis, prospective

## PLAN DU MEMOIRE

### ELEMENTS DE DEFINITION DE LA STRATEGIE EUROPEENNE

#### La logique d'une puissance continentale et maritime

*Une histoire et des intérêts largement maritimes*

*Un potentiel de puissance inexploité*

*La défense européenne, consolation de puissances mondiales déchues*

#### Comptes et mécomptes des Européens en intervention extérieures

*Suez ou l'infantilisation des Européens*

*Kolwezi 78, Malouines 82, Albanie 97 : les pays d'Europe dans leur rôle*

*Guerre de golfe et ex-Yougoslavie, les forces d'appoint*

#### Des approches stratégiques complémentaires ou divergentes ?

*La France, l'Afrique et la dissuasion*

*Allemagne et Angleterre, du relais de puissance à l'activisme*

*Les ambitions plus ciblées des pays tiers*

### STRATEGIE TRANSATLANTIQUE DES ETATS-UNIS

#### Les moteurs d'une stratégie globale

*Isolationnisme de conviction et interventionnisme de nécessité*

*Cohérence des stratégies économiques, diplomatiques et culturelles*

*Une stratégie de puissance maritime au sens large*

#### L'évolution du rôle dévolu à l'OTAN en Europe

*Bilan de la guerre froide : puissance américaine et pacification de l'Europe*

*Remise en question après la guerre froide*

*L'évolution attendue : maintien et élargissement des acquis*

### TENSIONS ET CONVERGENCES TRANSATLANTIQUES

#### Le discours contradictoire du « Burdensharing »

*L'échec de la CED*

*L'inversion des pressions transatlantiques*

*Contradiction permanente des discours et néo-isolationnisme américain*

#### Le partage des valeurs et la perception des menaces stratégiques

*Les droits de l'homme et la démocratie comme échelles de valeurs*

*Multipolarité et gestion de l'équilibre mondial*

*Nouvelles menaces et nouveaux enjeux*

*La nécessité d'un ordre mondial*

### AXES DE REFLEXION POUR UNE STRATEGIE EUROPEENNE RESPONSABLE

#### Les ambitions européennes

*La régionalisation de la puissance : Quel périmètre pour l'Europe ?*

*Aptitude des Etats-Unis à limiter leurs ambitions*

*Europe / Etats-Unis, la guerre interdite ou l'amitié indéfectible entre les peuples occidentaux*

#### Dans l'OTAN : partenaire ou ... mercenaire

*Le pilier européen autonome d'une OTAN rééquilibrée*

*Pesanteurs européennes, le risque de l'autodéfense élargie*

*Conséquences sur la relation transatlantique*

#### Assumer la puissance

*Un monde occidental bipolaire*

*Coûts et risques d'affrontements*

*Le maintien du lien transatlantique dans un monde multipolaire*

### CONCLUSION

# MEMOIRE DE STRATEGIE

## PREAMBULE

*« Tant qu'il existe des états souverains, si l'un d'eux semble acquérir un tel degré de puissance qu'il menace l'indépendance des autres, toute action qui tend à encourager la résistance à cette puissance hégémonique trouve un terrain favorable dans les pays qui se sentent en danger. Des changements soudain d'humeur et de sympathie se produisent en de telles circonstances faisant et défaisant les alliances et les coalitions en quelques mois, voire en quelques semaines »*, cette affirmation de William Mac Neil<sup>1</sup> éclaire la lecture de ce qui va suivre. L'Europe vis-à-vis des Etats-Unis, les « petits pays » européens vis-à-vis des plus grands, les Etats-Unis eux-mêmes face à l'éventualité d'une montée en puissance durable du vieux continent, participent d'une relation du faible au fort dont l'issue sera plus influencée par des actes volontaires que par des faits acquis.

Ainsi, la vassalisation actuelle des membres de l'Union européenne (UE) n'est pas compatible avec le statut de grande puissance et elle devra choisir entre cette ambition et le maintien de sa dépendance stratégique à son niveau actuel. Or, la poursuite de sa construction passera par des abandons de souveraineté inacceptables pour certaines nations, si elles ne recevaient rien en échange qu'une perte d'autonomie et de visibilité. Par exemple, une évolution probable est que l'Union monopolise les relations bilatérales avec le protecteur d'outre-Atlantique. S'il s'avère qu'elle est pour lui non seulement coûteuse mais aussi encombrante, l'intérêt à garder un tel allié, sans âme et sans fierté, s'affaiblira.

Les décisions du sommet européen d'Helsinki en décembre 1999, dans l'élan des impulsions données à Saint Malo, fin 1998, et à Cologne en juin 1999, donnent enfin une consistance à l'Europe de la défense : des instances politico-militaires, un état-major et un effectif opérationnels en 2003. Plusieurs grandes données restent à préciser, sans doute parce qu'elles sont des pierres d'achoppement entre les quinze : le budget qu'il est prévu d'accorder à cet ensemble, le mode décisionnel qui prévaudra pour son engagement et surtout le contour de sa zone et de ses modes d'action. Ces trois données sont étroitement dépendantes l'une de l'autre. Elles sont conditionnées par une autre inconnue : l'évolution de la relation transatlantique dont la solidité, immuable pour beaucoup, ne peut résulter que d'une volonté partagée par les deux riverains de l'océan et fondée sur la persistance d'une communauté d'intérêts vitaux. Cette persistance ne va pas de soi et comme l'indique Jean-Marie Géhenno : *« Les Etats-Unis sont une puissance beaucoup trop importante, et la relation avec eux beaucoup trop centrale pour l'Europe pour que ces différences [entre l'appréciation des Etats européens et la leur] puissent être mises, dans le développement d'une politique étrangère et de sécurité, entre parenthèse »*<sup>2</sup>.

Le présent mémoire tend, après une étude des fondements sur lesquels devrait reposer une stratégie européenne et une analyse de celle de nos partenaires, à mettre en évidence les sources de tension et les points de convergence entre les deux points de vue. Il propose des orientations qui selon les deux options majeures de l'évolution du lien transatlantique, pourraient lui conserver son efficacité cruciale dans la stabilisation du monde, tout en ménageant les intérêts des deux parties.

Ne s'intéressant qu'au cas où la construction européenne se poursuit sans heurt majeur, elle admet comme postulat, ou présupposition, que la première des priorités de l'Occident est l'entretien de la paix interne qui caractérise le dernier demi-siècle, et sur lequel repose son actuelle prospérité.

## 1. ELEMENTS DE DEFINITION DE LA STRATEGIE EUROPEENNE

Comme l'explique Hervé Coutau-Bégarie, à l'âge nucléaire, « *La stratégie déborde de l'action violente pour couvrir une gamme très étendue de contraintes et d'intimidation et finalement pour commander tout l'Agir* »<sup>3</sup>. L'UE, si elle souhaite devenir un véritable acteur mondial doit élaborer une stratégie sur les fondements dont elle dispose : une situation géostratégique privilégiée nourrie d'une histoire interne mouvementée, une expérience des interventions de ses membres dans le contexte bipolaire puis unipolaire de la période contemporaine, et une approche des relations internationales qui détermine le comportement de ses membres depuis qu'ils ont associé leur destin pour la constituer.

### 1.1. La logique d'une puissance continentale et maritime

#### 1.1.1. Une histoire et des intérêts largement maritimes

D'un point de vue géopolitique, l'UE est un ensemble où se mêlent étroitement les problématiques continentales et maritimes. Les déchirures internes qui remplissent l'Histoire partagée de ses membres relèvent souvent d'une logique continentale d'expansion territoriale mais son emprise sur le monde s'est faite par la mer qui la baigne sur ses trois façades principales. Zbigniew Brzezinski relève à ce propos qu'à la différence des USA au XX<sup>ème</sup> siècle, l'hégémonie mondiale qu'elle y a trouvée ne découla pas de la suprématie d'un unique Etat mais de la succession et de la concurrence des plus entreprenants d'entre eux<sup>4</sup>. C'est la dynamique maritime en Méditerranée, puis en Atlantique et dans tous les océans qui a fondé d'une part le rayonnement universel de son modèle de civilisation, d'autre part les richesses qui ont permis son développement.

Notons que cette dynamique eut plusieurs facettes selon la mentalité du pays qui la conduisait. Au XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, elle est purement maritime, orientée sur le commerce des épices et des étoffes qui présidait aux luttes en Méditerranée entre Venise et Raguse, chères à Fernand Braudel. La menace stratégique commune portait sur le contrôle de la *mare nostrum* et non des territoires environnants, elle venait des barbaresques et de la puissance ottomane. La période des grandes découvertes vit, entre les pays de la péninsule ibérique, apparaître, au bout de périlleuses entreprises maritimes, une nouvelle compétition d'ordre plus territorial pour le contrôle des espaces et des richesses du nouveau monde. La France y prit ensuite sa part opposée aux Pays-Bas et à l'Angleterre. Ces derniers marquèrent le retour d'une logique maritime et commerciale, Albion obtenant la suprématie au XIX<sup>ème</sup> siècle pour avoir mieux compris les ressorts de la puissance maritime et s'être approprié les points clés de la maîtrise des océans.

C'est également son aspect maritime qui a favorisé l'expansion coloniale de l'Europe et, plus récemment, sa contrepartie : l'aide des colonies (ou ex-colonies) pour résoudre les deux grands conflits de ce siècle. Aujourd'hui, c'est toujours par la mer qu'elle approvisionne la majorité de ses matières premières et exporte ses produits. Les intérêts stratégiques de ce continent sont mondiaux et, par conséquent, largement maritimes même s'il subsiste de nombreuses menaces continentales relatives à sa stabilité, plus qu'à son économie.

#### 1.1.2. Un potentiel de puissance inexploité

Les atouts de puissance de l'UE sont considérables : atouts géographiques d'abord, l'étendue et la diversité du territoire, la richesse du sol et, dans une moindre mesure du sous-sol, la douceur du climat, et le développement des infrastructures ; atouts humains ensuite, le niveau de scolarisation des habitants, l'homogénéité globale des cultures, la maturité civique de la plupart de ses citoyens. Ses 380 millions d'habitants, son PIB de 9000 milliards de dollars soit plus du quart de la richesse mondiale, lui confèrent, sur le papier, un poids supérieur à celui des Etats-Unis (270 m d'h. et 7000 M de \$). Que ce poids soit focalisé dans une direction donnée, il influencera les affaires du monde de façon au moins comparable.

Les structures de l'Union permettent déjà ce type d'ambition dans le domaine économique, sous réserve de consensus et de synergie des quinze au travers des entreprises. Elle s'illustre dans les domaines phares de l'aéronautique civile, avec Airbus et du lancement spatial, avec Ariane, qui concernent un noyau limité de pays. Mais ces exemples restent rares, dans trop d'autres secteurs, l'éparpillement des entreprises, les concurrences internes, la lenteur des progrès d'homogénéisation fiscale ou sociale interdisent de tels succès.

La concrétisation d'une puissance européenne passe par l'expression tangible d'une volonté commune que devraient pouvoir exprimer et percevoir les Européens eux-mêmes. Or les obstacles au succès de toute tentative d'unification européenne pacifique sont nombreux qu'ils soient internes ou externes aux nations concernées. Rappelons par exemple dès 1919 le veto des Américains, à l'aube de leur puissance mondiale, à la mise en commun Italo-britannico-française de moyens économiques que le ministre français Clémentel avait proposé en marge du sommet de Versailles. William Mac Neil, en le rappelant montre la sensibilité ancienne du sujet. L'argument, explique-t-il, était celui du danger belligère que paraissait constituer toute coalition: « *la pression wilsonienne en faveur de l'autodétermination nationale finit par chasser de la scène politique toute tentative de concrétiser un idéal supranational* »<sup>5</sup>. Hormis l'épisode de la CED, traité plus loin, et de nombreuses évocations incantatoires ou propositions sans suite, comme les plans Fouchet de 1962, il faudra attendre près de cinquante ans après la signature du traité de la CECA pour qu'une décision concrète soit prise par l'UE dans le domaine de la défense.

Dans l'intervalle le sujet aura été traité par l'Union de l'Europe occidentale (UEO), organisation plus ancienne, fondée par un traité de Bruxelles(1948) contraignant en matière de légitime défense collective, mais rassemblant moins d'Etats et dont l'organisation militaire s'est rapidement dissoute dans celle de l'Alliance Atlantique. L'UEO restera une « *coquille vide* », provisoirement réveillée durant la décennie 1985/1995, avec, par exemple, l'envoi de forces navales dans le golfe Persique et en Adriatique, la définition des missions dites « de Petersberg » en 1992, et la création de structures de forces multinationales (EUROCORPS, EUROFOR et EUROMARFOR) destinées à les remplir. Courtisée à l'époque par l'OTAN dont elle devait devenir le « pilier européen » comme le pensait Anglais et Hollandais et par l'UE qui voulait en faire son « bras armé » selon le point de vue Français, Belge ou Espagnol, elle n'eut même pas la possibilité de faire ses preuves en ex-Yougoslavie à cause d'un refus catégorique des Britanniques. Son utilité, en alimentant la polémique et la réflexion transatlantique sur le rôle stratégique que pouvait jouer une Europe politique fut de préparer la phase actuelle qui prévoit ... sa dissolution partielle dans l'UE. Il en restera surtout un traité fort dont il n'est pas encore question de reprendre la teneur dans les traités de l'UE.

### **1.1.3. La défense européenne, consolation de puissances mondiales déchuées**

Après quelques siècles de tâtonnements les anciennes puissances de l'Europe étaient parvenues en 1818 à un équilibre stratégique au sein d'un système d'alliance, la « Pentarchie » que Bruno Colson assimile à l'annonce d'un système de sécurité collective<sup>6</sup>. Cette période de relative stabilité continentale, fondée sur le contrôle mutuel, vit l'avènement industriel chez les plus dynamiques d'entre elles et, simultanément, pour la France et l'Angleterre, la poursuite de la conquête coloniale. Elle s'achève au début du XX<sup>ème</sup> siècle sur l'apogée de la puissance mondiale des nations d'Europe. Vers 1879 l'équilibre a commencé à être troublé par une bipolarisation rigide débouchant sur deux guerres suicidaires pour le continent. Ces drames mondiaux, humainement et économiquement épuisants pour l'Europe ont favorisé l'émergence d'une puissance depuis lors sans égal : les Etats-unis. Par la suite, ces nations ont d'abord recherché les voies de la prospérité, qu'elles ont retrouvé avec l'aide du nouveau maître de l'Occident, grâce, en particulier, à l'ambitieux et opportun plan Marshall. Sous la menace pesante d'un autre conflit continental porteur d'Apocalypse, elles ont également obtenu le bénéfice d'un équilibre stratégique stable, dans l'OTAN où, pour la première fois cet allié s'engageait à agir, sans préciser comment, s'il leur arrivait malheur.

Le prix de ces succès a été l'abandon des ambitions et des possessions mondiales. Sous l'impulsion plus ou moins ouverte de leur nouveau protecteur, les colonies qui couvraient presque toute l'Afrique et une part de l'Asie du Sud et de l'Océanie se sont révélées être soit des fardeaux financiers soit des anachronismes politiques. Elles ont assez brutalement été livrées à elle-même à l'exception notable d'une véritable collection d'îles françaises, anglaises, hollandaises, espagnoles ou portugaises sur tous les océans et de petits territoires comme la Guyane ou, durant longtemps, Hong-Kong et Macao.

A présent les ambitions avouées sont modestes « *Aucun pays européen, fut-ce la France, elle-même si longtemps héraut de l'indépendance nationale, ne considère aujourd'hui l'option nationale comme un modèle crédible pour l'influence internationale des Etats* »<sup>7</sup>. Toutefois certains de ces pays, n'ont pas perdu espoir de continuer à jouer, dans le concert des nations, un rôle autre que celui d'intervenant subalterne ou de brillant second. Quatre appartiennent au G7, le groupe des sept premières nations industrielles ; deux sont membres permanents du conseil de sécurité des Nations unies, détentrices de l'arme atomique et d'une flotte océanique parmi les cinq premières du monde. Mais pour que l'une d'elle parvienne à revenir au rang de grande puissance indépendante, il lui faudrait l'énergie et l'abnégation humaine des pays asiatiques hissant leur économie en quelques décennies du sous-développement au rang des meilleurs, ou la force sinistre de ces dictatures qui nient les réalités socio-économiques, investissent massivement dans le domaine militaire pour faire peser une menace stratégique sur leur environnement.

La plus grande réussite de ces puissances partiellement déchues est d'avoir réuni leurs forces économiques au sein de ce qui est devenu l'Union européenne. Là se sont structurés leurs échanges commerciaux internes et externes et ont pu s'exprimer un ensemble de solidarités bénéfiques à la stabilité du continent. L'extension du domaine de compétence de cette Union à la défense est l'occasion d'un retour à une puissance regrettée. Il est tentant d'y voir aussi l'attrait d'un moyen commode et apparemment peu coûteux pour faire valoir des intérêts et rendre une capacité d'action à des Etats, désormais incapables d'en assumer individuellement le prix.

## **1.2. Comptes et mécomptes des Européens, en intervention extérieure**

### **1.2.1. Suez ou l'infantilisation des Européens**

Si une explication concrète était utile aux Européens quant à leur autonomie d'intervention dans les grandes affaires stratégiques du monde, après la seconde guerre mondiale, l'opération de Suez est venue à point nommé. En effet, auparavant, l'action conjointe d'une puissance maritime menacée dans sa liberté de communication, une puissance coloniale perdant un accès vers ses possessions et d'une petite nation naissante inquiète de l'hostilité d'un de ses voisins, aurait paru naturelle si elle pouvait résoudre ces trois problèmes. Lorsque cette coalition d'alliés privilégiés de l'une des deux superpuissances du moment, intervient contre le dictateur nationaliste et arrogant d'une ex-colonie à l'indépendance balbutiante, le succès paraît assuré.

L'opération militaire fut un succès technique mais également une erreur d'appréciation diplomatique de toute première grandeur. La France, le Royaume-Uni et Israël rassemblés dans une action commune, n'avaient pas perçu la vision stratégique de la situation que pouvait avoir la superpuissance considérée comme protectrice. Pour celle-ci, les risques de déstabilisation de la zone concernée, en pleine guerre froide, apparaissaient bien plus importants que les intérêts même cumulés de ces pays de second rang. Richard Nixon souligne la maladresse en expliquant la réaction d'Eisenhower qui, vexé de n'avoir pas été consulté, « *ne voulait pas cautionner ce qui lui apparaissait comme une démonstration d'impérialisme cynique* »<sup>8</sup>. L'issue piteuse en fut à court terme le retrait des troupes imposé par les Etats-Unis, à long terme la consultation préalable de ce grand frère envahissant avant

toute initiative délicate. La France y puisa l'avidité d'autonomie stratégique qui l'amena à sortir de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, l'Angleterre, l'intensification de ses « relations spéciales » en faisant le choix d' « *adosser systématiquement son capital d'influence sur l'ombre portée de la puissance américaine* »<sup>9</sup> Quant à Israël, c'est sans doute là l'origine des exigences renouvelées, via le lobby juif américain, d'une garantie de soutien contre les agressions de ses voisins. C'est un des rôles de la VIème flotte en Méditerranée.

Avec le recul Nixon y voit surtout « *la plus grande gaffe en politique étrangère jamais commise par les Etats-Unis après la Deuxième guerre mondiale* », car à cause de cet échec « *nos alliés cessèrent de jouer un rôle international sur la scène mondiale* » expliquant, d'après lui, « *des positions de plus en plus irresponsables sur les conflits essentiels entre l'Est et l'Ouest dans le Tiers-Monde* »<sup>10</sup> à savoir : l'absence de soutien allié au Vietnam et en Amérique latine, leur inaction après l'invasion de l'Afghanistan ou l'écrasement de Solidarnosc, les tensions à propos du soutien à Israël ou du raid de rétorsion contre Kadhafi. L'affaire de Suez est une tentative d'infantilisation de l'Europe assez réussie dont les USA paieront longtemps les conséquences, non sans en tirer un prodigieux bénéfice.

### **1.2.2. Kolwezi 78, Malouines 82 , Albanie 97 : les pays d'Europe dans leur rôle**

En revanche, une intervention comme celle de Kolwezi, en 1978, est significative du rôle que les Européens peuvent avoir à jouer dans une zone où les intérêts stratégiques Américains ne sont pas en jeu, ceux-ci se contentant de fournir leur aval et le soutien strictement indispensable. Le pays qui s'engage assume la conduite de l'action et ses conséquences. En Afrique, les Français ont un savoir-faire reconnu, que nul ne songe à leur nier. L'attitude des Etats-Unis à l'époque est clairement de laisser ses alliés agir au mieux de leurs intérêts dans les zones non stratégiques à condition qu'ils favorisent le *statu quo* et ferment les portes au camp adverse. Une assistance logistique (avions de transport tactique et parachutes) fut accordée sans difficulté. Il s'agit là d'un modèle intéressant pour les futures actions européennes, dans un cadre Atlantique.

*A fortiori*, dans un conflit de souveraineté nationale en dehors de la zone continentale comme l'affaire des Malouines, le soutien allié est sans faille. Les Etats-Unis prêteront leur base sur l'île de l'Ascension et défendront diplomatiquement l'action anglaise au sein d'une communauté d'Etats sud-américains initialement partagée. Les pays d'Europe sont alors à leur place de puissances secondaires défendant leurs intérêts.

Plus proche, l'opération ALBA, en avril 1997, menée par l'Italie pour la stabilisation de l'Albanie est exemplaire de ce qui peut être réalisé dans la résolution d'une crise localisée en rassemblant des moyens européens bien dimensionnés (6500 h), sous commandement du pays le mieux placé. Il faut noter néanmoins que la coalition de circonstance qui agissait en application d'une résolution des Nations Unies dans le cadre d'une mission de Petersberg ne fit intervenir aucune des forces multinationales que l'UEO avait créées dans ce but.

### **1.2.3. Guerre du Golfe et ex-Yougoslavie, les forces d'appoint**

Dans les conflits armés de plus grande envergure auxquels elles ont participé depuis la fin de la guerre froide, la place des nations européennes est moins glorieuse. Durant la guerre du Golfe en 1991 les Européens tinrent le rôle de supplétifs brillants d'un corps expéditionnaire américain pléthorique (515 000 soldats) et omnipotent. Les renforts furent principalement fournis par deux gouvernements diplomatiquement partagés : Royaume-Uni entièrement solidaire des USA, qui projeta 36 000 hommes et France plus hésitante qui eut quelques peines à en rassembler, équiper et acheminer 19 000. Avec les détachements italiens, espagnols, danois, néerlandais, belge et grecs, les troupes européennes ne dépassèrent pas 8% des moyens rassemblés par la coalition. L'influence politique des Européens sur le règlement du conflit fut insignifiante, malgré les efforts français pour en élargir la portée au Moyen-Orient. Ni Français, ni Britanniques ne furent conviés au sommet

de Madrid. Compte tenu de l'effort consenti, cette impuissance fût coûteuse sur le plan financier mais aussi diplomatique pour la France. Celle-ci entretenait d'une part, auparavant, une amitié solide avec l'Irak, d'autre part, en s'engageant signait en quelque sorte son renoncement à l'indépendance militaire dont elle se voulait l'apôtre pour l'Europe.

Mais les fruits concrets des leçons tirées de ce conflit furent insuffisants pour permettre aux pays européens, et à plus forte raison, à l'Union de jouer un rôle politique et militaire décisif en ex-Yougoslavie. Impliqués largement sur le terrain sous la direction velléitaire de l'ONU, et ayant proposé de multiples plans de paix, ils durent s'en remettre à nouveau aux Américains et à l'OTAN pour obtenir la signature des accords de Dayton et la mise en place de l'IFOR. Dans le dernier épisode de cette crise qu'a constitué le conflit aérien du Kosovo, leur contribution fut significative (40% des avions) et doublée d'une forte implication politique, au point que les Français en particulier ont pu se prévaloir d'avoir infléchi le cours de l'action et des négociations. Il est clair néanmoins que vu de l'extérieur « *La guerre aérienne à laquelle ont participé 815 avions américains, a montré l'impuissance européenne à affronter un défi comme celui qu'a lancé M. Milosevic à l'égard des Etats-Unis* »<sup>11</sup>. Cependant, cette dernière crise et plus largement la crise balkanique au cours de la décennie 90 a « *servi d'utile aiguillon, l'identité européenne de défense franchissant en six mois un chemin au moins égal à celui accompli en six ans, ne serait-ce que dans les mentalités* »<sup>12</sup>.

### **1.3. Des approches stratégiques complémentaires ou divergentes ?**

#### **1.3.1. La France, l'Afrique et la dissuasion**

La France représente un cas à part dans le « concert Européen ». « *C'est l'indépendance par rapport à l'Amérique qui structure l'identité et l'influence de la France dans le monde* »<sup>13</sup>. Se voulant une locomotive pour l'Union et souvent vue comme un perturbateur dans l'Alliance, elle se distingue de ses voisins par l'autonomie militaire (conventionnelle et nucléaire) vis-à-vis de l'OTAN. Elle se distingue également par l'importance accordée à ses accords bilatéraux avec un certain nombre de pays en particulier en Afrique. Sa volonté de rester une puissance militaire d'envergure mondiale l'a amenée à être la seule nation d'Europe disposant de moyens significatifs, sinon suffisants, dans la plupart des domaines de combat. La stratégie qu'elle développe est une stratégie capacitaire qui doit lui permettre d'intervenir isolément dans des conflits ou crises limitées et d'assurer une présence significative dans les interventions multinationales. Elle a souvent tendance à envisager l'Europe comme une caisse de résonance qui permettrait de faire entendre sa voie plus vigoureusement, de « *renouer avec sa grandeur passée* »<sup>14</sup> voire, de représenter une alternative crédible aux positions américaines.

Toutefois la France reste la seule puissance européenne avec laquelle l'Amérique n'a jamais été en guerre comme le rappelle Bruno Colson. C'est « *L'allié historique et naturel des Etats-Unis* » dont elle est « *cofondatrice* » et dont elle a favorisé l'expansion avec la cession de la Louisiane. Il ajoute « *Les Américains savent que si les Français sont, sur le continent européen, leurs alliés les plus récalcitrants, ils sont également les plus sûrs* » et cite à l'appui le ferme soutien français lors des crises de Cuba en 1962 et des euromissiles en 1983<sup>15</sup>.

#### **1.3.2. Allemagne et Angleterre, du relai de puissance à l'activisme**

Dans le concert européen les principaux partenaires de la France sont l'Allemagne et le Royaume-Uni. La première est considérée par les Américains comme le pivot et le *leader* naturel de l'OTAN en Europe (« *partnership in leadership* » avait proposé George Bush dès 1989) et n'envisage officiellement aucune stratégie hors du lien transatlantique. Le second affirme l'intimité et la priorité de ses « relations spéciales » avec les Etats-Unis dont ils tiennent à rester « *le meilleur second* »<sup>16</sup>, pour une raison simple : « *L'Amérique est à la Grande-Bretagne ce que l'Europe est à la France : le multiplicateur optimal d'une puissance dont les deux pays connaissent parfaitement la relativité* »<sup>17</sup>.

De ce fait nos principaux voisins sont souvent considérés comme de simples relais de la stratégie américaine. La garantie de l'OTAN permet à la première de rejeter toute idée de nationalisme et de politique de puissance, au second d'assurer la défense de ses intérêts propres. Au point que certains perçurent à l'époque du traité d'Amsterdam « *L'érosion de la traditionnelle complicité franco-allemande en faveur de l'Europe politique* » et une tentation de « britannisation » de la RFA signifiant le « *triomphe de la vision britannique d'une Europe des nations – désormais plus alléchante pour la RFA que le fédéralisme européen- et la marginalisation progressive de la vision plus politique de l'Europe à la française* ».

Pourtant, quelques mois plus tard, à propos du mode de déclenchement des opérations au Kosovo, Pascal Boniface ne craint pas d'écrire « *Le trio France-Grande-Bretagne-Allemagne fonctionne pour la première fois* »<sup>18</sup>. C'est la conférence de Saint-Malo, en décembre 1998 qui en officialisant le « *déverrouillage britannique sur la sécurité européenne* »<sup>19</sup> déclenche ce processus. Le Royaume Uni accepte enfin d'évoquer la nécessité pour l'Europe d'une capacité autonome de défense sans y voir de risque pour l'OTAN. Peut-être l'arrière-pensée d'en être le *leader* en tant que principal contributeur (2,5% du PIB contre 1,9% pour la France, et environ 1% pour les autres) n'est-elle pas absente de ce raisonnement. Cela ne l'empêche pas, simultanément, d'être le seul soutien des USA pour l'opération « Renard du Désert » ou la signature à Munich, en février 2000, d'un accord de coopération bilatéral avec eux sur les recherches en armement. Le souci pragmatique de garder deux fers au feu dans ces périodes de restructuration mondiale ne peut être exclu, comme celui de se rendre indispensable aux yeux des Etats-Unis après l'effacement relatif que constitue l'absence de la zone euro : il montre, écrit Bruno Colson, qu'il reste « *le chien de berger du troupeau de l'OTAN (...) ce qui lui assure une sorte de leadership européen par délégation* »<sup>20</sup>.

Du côté du Rhin, la tonalité des échanges a évolué à compter du sommet franco-allemand de Nuremberg, en décembre 1996. Le concept stratégique commun, au prix de « *quelques ruptures avec les dogmes gaullistes* », affirme alors que « *La politique européenne de défense doit être placée sous la responsabilité politique du conseil européen* »<sup>21</sup>. Il évoque même la possibilité d'un « *dialogue sur le rôle de la dissuasion nucléaire dans le contexte d'une politique européenne de défense* » ce qui indique un rapprochement sensible qui sera confirmé au sommet de Toulouse en mai 1999. Pour l'Allemagne cela se traduit par un plan de réorganisation de la Bundeswehr et par une implication forte dans tout ce qui touche à la sécurité du continent, y compris en Méditerranée. La cohérence et l'intimité à laquelle est arrivé le duo franco-allemand a été traitée dans la presse sous le titre « *Projet FrAllemagne, une superpuissance européenne* »<sup>22</sup>. La fusion Aerospatiale-Matra-Dasa au sein d'EADS, troisième pôle mondial d'aéronautique de défense, en est un symbole fort.

### 1.3.3. Les ambitions plus ciblées des pays tiers

Pour ce qui concerne les autres pays de l'Union, les positions traditionnelles de la France trouvent un écho favorable dans les pays latins, surtout en Espagne « *un des pays les plus soucieux de développer une politique de sécurité européenne et de ne pas faire de l'OTAN l'unique instance de défense collective en Europe* »<sup>23</sup>. L'Italie pourtant très proche des USA durant la guerre froide soutient à présent la démarche française et y trouve un intérêt dans le cadre de son effort de lutte contre la criminalité. Dans les pays du nord habitués à l'orbite anglo-saxonne, règne une plus grande circonspection, voire une méfiance : « *Tous préfèrent la domination d'un protecteur puissant, légitimé par l'histoire des deux guerres mondiales et surtout distant de 8000 kilomètres, à une éventuelle vassalisation sous leadership européen* »<sup>24</sup>

Le poids de l'Histoire fait craindre toute hégémonie en Europe qu'elle soit Française, Anglaise ou Allemande. Il n'est pas exclu que la faveur dont la RFA bénéficie de la part des USA tienne justement compte, outre de facteurs géopolitiques évidents, de la méfiance qu'elle inspire à ses voisins depuis sa réunification, et de son propre complexe de culpabilité.

Tous deux sont de nature à éviter que son influence réelle ne supplante la leur au sein de l'Alliance, souci perceptible également lors de la réorganisation des forces alliées en 1991 : les forces allemandes furent presque complètement intégrées dans les structures de l'OTAN, au point qu'il n'y reste plus de corps d'armée purement national.

Un consensus sur la nécessité de pouvoir agir en commun dans le cadre des missions dites de Petersberg semble constituer la colonne vertébrale des accords d'Helsinki mais la présence au sein des Quinze de plusieurs pays neutres (Autriche, Irlande, Suède....) et l'absence de leader incontesté va rendre délicate la recherche de consensus dans le domaine de l'action militaire. *A fortiori*, la définition d'une stratégie générale se heurtera à de nombreux obstacles d'autant que « *L'idée séduisante que l'on peut empêcher de massacrer par la diplomatie et l'action des ONG pèse encore et explique la réticence des parlements à établir des budgets de défense conséquents* »<sup>25</sup>. En effet, les priorités ne sont pas les mêmes pour tous, par exemple : « *L'Europe du Nord, engagée sur le plan humanitaire ou l'Autriche neutre réclament un renforcement de la prévention civile des crises* »<sup>26</sup>.

Ainsi, la définition d'une stratégie européenne devra reposer simultanément sur un potentiel géopolitique fort, sur les enseignements contrastés d'un demi-siècle d'actions militaires en ordre dispersé et sur la nécessité de faire converger vers un objectif commun des approches différentes de la place que doit tenir ce continent. Vis-à-vis des Etats Unis, elle devra se situer en tenant compte de l'antériorité et la cohérence d'un dispositif qui a fait ses preuves, notamment dans le domaine de la protection commune contre l'empire soviétique, et qu'il convient d'analyser.

## 2. STRATEGIE TRANSATLANTIQUE DES ETATS-UNIS

### 2.1. Les moteurs d'une stratégie globale

« *La politique étrangère de Etats-Unis est restée, dans l'ensemble, un succès dont l'histoire impressionne plus qu'elle ne déprime. Que ceux qui en doutent imaginent ce que serait le monde d'aujourd'hui sans l'Amérique d'hier* »<sup>27</sup>

#### 2.1.1. Isolationnisme de conviction et interventionnisme de nécessité

L'isolationnisme fréquemment reproché aux Américains fait partie de l'héritage d'une nation qui a accordé la priorité durant son premier siècle d'existence à sa propre construction. « *Notre vraie politique est de demeurer à l'écart des alliances permanentes avec quelque portion du monde extérieur que ce soit* » avait dit Georges Washington en 1796. Son lointain successeur Monroe confirme dans sa célèbre doctrine « *C'est seulement lorsque nos droits sont contrés, ou sérieusement menacés, que nous nous préparons à nous défendre* »<sup>28</sup>.

Guerre d'indépendance, expansion aux dépens du Mexique, de la France, de l'Espagne, doctrine Monroe, l'Amérique se préoccupe principalement de ses intérêts et ceux-ci, jusqu'en 1917, sont principalement régionaux. Par la suite, l'histoire a inscrit dans la mémoire collective des citoyens des Etats-Unis que le coût humain des interventions extérieures menées au titre de la défense des grands principes était trop élevé au vu du résultat obtenu. Cette appréciation, largement subjective et discutable, a conditionné le comportement de leurs chefs politiques soit pour justifier l'entrée en guerre, soit pour en organiser l'image surtout après le traumatisme de la guerre du Vietnam. Mais à ceux qui virent dans ce dernier l'origine d'un désengagement international des USA, Simon Serfaty répond « *le syndrome vietnamien n'a pas été en fait l'introduction d'une ère nouvelle en politique étrangère américaine mais, au contraire, la résurrection d'une période ancienne momentanément interrompue par la guerre de Corée. (...) c'est à partir de la guerre de Corée que l'Amérique s'est engagée dans une action globale qui lui permettrait d'assurer directement un Empire d'idées à l'image de ses aspirations nationales* »<sup>29</sup>.

Car pour acquérir, au prix fort, le statut de défenseur officiel et permanent du monde libre, les Etats-Unis ont été amenés à de nombreuses interventions depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Si la plupart ont eu comme justification la défense du modèle de civilisation démocratique et libéral, avec la conviction que « *nous avons créé cette nation pour servir le genre humain* »<sup>30</sup>, toutes allaient, moins officiellement, dans le sens d'intérêts économiques et commerciaux jugés cruciaux pour la poursuite de la croissance avec une préférence pour le continent américain et l'océan Pacifique. En raison de l'aversion américaine pour l'interventionnisme gratuit, ces actions seront de plus en plus placées sous le motif de l'impérieuse nécessité. En 1988 Simon Serfaty expliquait : « *L'Amérique de Reagan ne vit plus pour faire de la politique étrangère : elle fait, bon gré mal gré, de la politique étrangère pour vivre* »<sup>31</sup>.

D'autant qu'il faut, comme le suggère Dominique Moïsi, interpréter la présentation des interventions extérieures au public « *Pour lutter contre les tendances néo-isolationnistes naturelles de son opinion publique, (...) l'Amérique se voit souvent contrainte de présenter ses objectifs de politique étrangère selon un mode moralisateur et triomphaliste qui a pour résultat d'irriter les alliés* »<sup>32</sup>. Un aspect de la démocratie américaine et de ses alternances régulières est un comportement cyclique et parfois imprévisible des gouvernements successifs soumis aux pressions d'un Congrès et d'une opinion versatile quant à l'utilité des interventions extérieures. Citons le cas de Démocrates comme Roosevelt, Carter ou Clinton qui emportent les suffrages en développant des thèmes sociaux et des priorités internes et finissent leurs mandats en privilégiant l'image de la puissance américaine dans le cadre de coûteuses politiques d'interventions extérieures ou de réarmement.

Ces revirements politiques exigent une certaine vigilance de la part d'alliés qui ont abandonné leur autonomie stratégique et la protection ultime de leurs intérêts vitaux aux mains d'une nation pour laquelle la sécurité de l'Europe ne représente qu'une partie des préoccupations stratégiques.

### **2.1.2. Cohérence des stratégies économiques, diplomatiques et culturelles**

La stratégie économique des USA vise à l'extension continue et mondiale de ses parts de marché. Pour Stephen J Solaz « *le premier défi dans le domaine de la sécurité nationale est désormais la compétition économique avec l'Europe et le Japon* »<sup>33</sup>. Si l'exportation de produits finis n'a pas toujours été une nécessité en raison de la richesse du marché intérieur, elle est à présent indispensable pour essayer de combler le déficit de la balance commerciale. Bruno Colson estime que les Américains craignent une sortie du système de libre-échange qui, avec le GATT ne serait que « *l'habillage de l'hégémonie américaine* » et cite le secrétaire d'état Warren Christopher qui en décembre 1993 disait à Bruxelles en associant le succès du GATT à celui de l'OTAN que les Etats-Unis voyaient « *de plus en plus une relation étroite entre la sécurité économique et la sécurité militaire* »<sup>34</sup>.

Vis-à-vis de l'Europe et des autres puissances, l'utilisation des organismes économiques ou financiers régionaux et internationaux, dont ils dominent les débats, est un moyen de diffuser la culture d'une forme de relations commerciales dont ils savent tirer profit. Leurs principaux atouts dans ces relations, qui prennent souvent la forme d'une lutte entre entreprises, est la maîtrise des réseaux de communications mondiaux et surtout la génération de la plupart des standards et normes. Les entreprises américaines usent largement de ces avantages pour nuire à leurs concurrents ce que montre les mécanismes utilisés dans le monde de la pharmacie, de la recherche pétrolière ou de l'aéronautique<sup>35</sup>. Surtout, le soutien aux entreprises de pointe est une affaire d'Etat, dont témoignent les pressions sur les acheteurs traditionnels de Boeing tentés par Airbus et les explications données par Bill Clinton quant à l'augmentation du budget de défense en 2001 destinée notamment à entretenir la santé des industries d'armement<sup>36</sup>. Enfin, si leur démarche économique se teinte d'un affichage moraliste comme les lois Helms-Burton et d'Amato, interdisant aux entreprises les échanges avec Cuba ou l'Iran, il est applicable à l'humanité ou au moins aux alliés ; de fait, ceux-ci s'étaient vus menacés de sanctions s'ils n'appliquaient pas ces lois internes américaines.

Contrairement au domaine économique où les USA traitent avec les communautés, en diplomatie, seules existent les nations, les capitales avec lesquelles des échanges bilatéraux nécessairement déséquilibrés sont le meilleurs garant d'une prise en compte des intérêts américains. D'après Zigniew Brzezinski, « *L'objectif à long terme de l'engagement de l'Amérique est de créer un cadre durable pour une coopération géopolitique mondiale (...) fondement essentiel d'un prolongement de l'hégémonie américaine, qui permettrait en même temps de barrer la route à l'anarchie internationale* »<sup>37</sup>. Concernant l'Europe la diplomatie américaine s'efforce d'empêcher son émergence politique dont Samuel Huntington a montré qu'elle constituait clairement un danger, en l'enfermant dans une structure limitée au domaine économique et en contrant les différents projets qui pourraient augmenter sa visibilité. Ainsi, l'avancement inattendu de l'Union économique et monétaire (UEM) s'est vu opposer le projet de libre-échange transatlantique (TAFTA) comme les balbutiements de la force nucléaire française au début des années soixante avaient été troublés par une proposition de force nucléaire multilatérale (MLF) américano-européenne et comme en 1992, l'élargissement de l'Eurocorps avait été mis en concurrence avec la RRF (Rapid reaction force) dont le commandement avait été confié aux Britanniques. Dans cette démarche, la fraternité entre cousins anglo-saxons, qui partagent le culte du libre-échange est bienvenue pour limiter l'efficacité du couple Franco-Allemand dans ses tentatives d'intégration. La sécurité transatlantique est dite indivisible et est l'affaire de l'OTAN.

Enfin, dans le domaine culturel, les Etats-Unis agissent dans plusieurs directions et usent de ce que Dominique Moïsi appelle leur « *soft power* » : d'une part la diffusion de leur culture, par Internet, le cinéma, la télévision ou la présence mondiale d'entreprises qui véhiculent leur vision du monde et l'« *américan way of life* », d'autre part l'attraction des élites par un système de formation accueillant annuellement 500.000 étudiants étrangers<sup>38</sup>, enfin par la généralisation de l'anglais comme langue mondiale dans les réseaux, les affaires et maintenant la diplomatie et la communication. Toutefois parler d'impérialisme est, d'après eux, exagéré tant la libre concurrence reste le dogme majeur d'une nation « *trop démocratique chez elle pour se montrer autocratique à l'extérieur* »<sup>39</sup>

### **2.1.3. Une stratégie de puissance maritime au sens large**

Dans le domaine militaire, les menaces sur le continent américain étant faibles, la stratégie américaine se matérialise dans la capacité de projection de sa puissance et de ses forces vers les endroits de la planète où ses intérêts sont susceptibles d'être menacés. Patrick Buchanan dans une tendance néo-isolationiste, sur laquelle nous reviendront, prônait même de tirer profit de leur supériorité dans ce domaine pour « *un désengagement total d'Europe et d'Asie au profit d'une nouvelle doctrine Monroe où les Etats-Unis garderaient la maîtrise des mers de l'air et de l'espace, ce qui leur permettrait d'intervenir n'importe où en fonction de leurs seuls intérêts* »<sup>40</sup>. Cette projection est principalement maritime en raison des volumes à déplacer et exige la liberté des mers. Les outils pour la préserver, porte-avions ou sous-marins nucléaires, sont prioritaires et, de plus servent parfois en premier échelon démonstratif comme durant la crise Sino-taiwanaise en 1996.

Dans la dernière décennie cette stratégie maritime, marquée par les théories de Mahan, a évolué depuis la disparition de tout compétiteur crédible en mer vers une stratégie côtière (« *brown waters* »). En parallèle se développe la mystique de la guerre aérienne illustrée par les modes d'actions appliqués en Irak et au Kosovo, en particulier l'envoi de bombardier B2 directement à partir de leurs bases américaines pour bombarder Belgrade. Plus discrètement ces principes se doublent d'une stratégie fondée sur la maîtrise de l'information dont l'application militaire s'appelle RMA (révolution in military affairs), stratégie dont l'amiral Labouerie montre fort bien la parenté avec la stratégie maritime : plus qu'un territoire, il s'agit de contrôler des ports (serveurs) des voies de communications redondantes (réseaux), des points de passages obligés (satellites).

## 2.2. L'évolution du rôle dévolu à l'OTAN en Europe

### 2.2.1. Bilan de la guerre froide : puissance américaine & pacification de l'Europe

Lorsque la menace de l'Union soviétique s'est précisée, immédiatement après la seconde guerre mondiale, la création de l'OTAN dans le cadre du « containment » théorisé par George Kennan dès 1947, associée au plan Marshall a protégé l'Europe de l'ouest de la menace de finlandisation. L'Europe (comme le Japon) a ainsi pu prospérer sous le parapluie nucléaire américain à une époque où elle était incapable d'unir ses forces de façon efficace pour s'y substituer. L'OTAN, qui contrôlait les moyens de coercition et canalisait la volonté et les efforts contre l'Est, peut être considérée comme responsable de cinquante ans de paix en Europe occidentale. Le prix à payer a été, comme cela a été évoqué plus haut, l'acceptation par les anciennes puissances européennes de la prééminence américaine dans toutes les prises de décisions. Elles durent se soumettre à de douloureux *diktat* comme l'abandon de l'opération sur Suez ou l'adoption d'une stratégie nucléaire de riposte graduée qui faisait du territoire européen un champ de bataille acceptable plutôt qu'un sanctuaire. Les troupes, les territoires, les villes exposées étaient surtout européennes, la politique était américaine.

Cette prééminence avait pour effet de multiplier la puissance politique du protecteur au fur et à mesure que la prospérité économique revenait et que la crédibilité des moyens alliés s'améliorait. La situation resta acceptable parce que « *cette primauté américaine respecte les apparences de l'égalité souveraine de tous* »<sup>41</sup>. De surcroît, la contribution à la puissance économique des Etats-Unis fut considérable. Les exigences d'interopérabilité d'une telle alliance ont largement contribué à la diffusion des produits et des technologies américaines et à ce que B. Colson appelle les « accoutumances techniques ». Avions de transports et de combats, missiles, systèmes de transmissions ou licences ont longtemps été fournis par les Américains, avant que l'industrie européenne ne puisse reprendre le flambeau dans certains domaines. D'autant plus que le principe de non-duplication leur permit de monopoliser, au profit de tous, le développement et le contrôle des outils stratégiques de commandement et de coercition non seulement nucléaires mais également conventionnels comme les réseaux de communication par satellites, les moyens de renseignement, les AWACS etc...

### 2.2.2. Remise en question après la guerre froide

L'extension de la mission de l'OTAN contre le terrorisme ou dans le Tiers-monde est une idée américaine ancienne qui avait par exemple été développée par Richard Nixon juste avant la chute du mur de Berlin<sup>42</sup>. Il est effectivement tentant de se servir d'un outil qui fonctionne, même si ce n'est pas dans la fonction exacte pour laquelle il a été construit. Les acquis de l'OTAN s'avèrent précieux pour la coordination des troupes engagées contre l'Irak en 1990, sous l'égide de l'ONU, et les alliés virent rapidement le profit qui pouvait en être tiré, ne serait-ce que pour continuer à rentabiliser l'investissement qu'a constitué la mise sur pied de cette organisation militaire.

Dès la fin de la guerre froide il y eut une remise en question de l'Alliance au motif qu'elle avait atteint son objectif et que la menace qui l'avait justifiée avait disparue. En 1990 Jamie Shea, l'actuel porte-parole de l'OTAN, avait expliqué que « *la fonction militaire de l'alliance pouvait céder le pas à la réalisation d'objectifs politiques qui furent toujours au centre des ambitions à long terme de l'Occident* »<sup>43</sup>. La mission devait passer de la défense collective à la sécurité collective dans la confiance et la coopération. Mais ce point de vue ne fait pas l'objet d'un consensus, il est imposé par les puissances anglo-saxonnes cherchant à conserver le principal outil de leur puissance. Dès juillet 1990 au sommet de l'OTAN, alors qu'aucun débat n'a lieu sur les fins de l'organisation, une nouvelle stratégie militaire est évoquée, ainsi que le renforcement de l'élément politique et la création d'unités multinationale. Effectivement le concept stratégique publié l'année suivante intègre pour la première fois les aspects politiques et militaires et, outre la défense collective, traite de gestion de crise et de prévention des conflits. A l'intention des pays de l'Est sont institués le Conseil

de coopération Nord Atlantique (CCNA) et le partenariat pour la paix (PPP), moyens pour les Etats-Unis d'étendre le domaine de l'« accoutumance technique ». Au sommet d'Helsinki en 1992 Français et Américains s'opposent sur un rôle de l'OTAN comme « bras armé de la CSCE » mais conviennent de la possibilité pour cette organisation comme pour l'ONU de demander son concours au cas par cas.

Mais avant l'implication massive des Etats-Unis et les accords de Dayton, les résultats de l'OTAN en ex-Yougoslavie ne sont pas à la hauteur de ses ambitions. Sollicité pour assurer la sécurité aérienne ils mettront en place un dispositif manquant de souplesse et inutilisable. En mer, le dispositif de contrôle de l'embargo n'est qu'une copie tardive de celui de l'UEO, qu'il finira par phagocyter. A terre aucun homme ne sera déployé sous commandement OTAN. L'utilité de l'institution en l'état est alors clairement remise en cause d'autant que la tendance américaine à se limiter à une participation navale et aérienne dans des opérations où les principaux risques sont à terre, rend de plus en plus inacceptable leur propension à garder entre leurs mains tous les postes de commandement. Les armées européennes se trouvent réduite au rôle de piétaille chargé d'exécuter des besognes délicates sur lesquels leurs chefs nationaux n'ont aucune prises.

Néanmoins la nécessité de l'Alliance n'est jamais discutée, ne serait-ce que parce qu'en tout état de cause les armes nucléaires russes existent encore et qu'il n'y a pas de substitut au parapluie américain. Au demeurant, peu de nations semblent intéressées par la perspective d'en constituer un à l'échelle européenne. L'Histoire est tenace : « *L'Alliance offre la meilleure garantie contre toute renationalisation de la puissance en Europe (...). Entre l'Alliance, la nation et l'Europe, seule l'Alliance remplit cette fonction de réassurance collective.* »<sup>44</sup>. Mais l'Alliance pouvait-elle se limiter à ce rôle de défense ultime, incertaine mais rassurante ? Cette question s'est posée au début de la décennie 1990, l'avenir de l'OTAN pouvait paraître borné par l'émergence attendue de structures plus adaptées et plus souples ayant pour cadre l'OSCE (ex-CSCE), l'UE ou l'UEO.

### **2.2.3. L'évolution attendue : maintien et élargissement des acquis**

Cinq ans plus tard, le contexte a peu évolué mais les événements en ex-Yougoslavie ont modifié la donne et, à Munich, lors de la 36<sup>ème</sup> conférence sur la politique et la sécurité en février 2000, George Robertson, son secrétaire général, n'a pas hésité à rappeler que l'OTAN devait rester « *l'institution de sécurité dominante* »<sup>45</sup>. La persistance de cette organisation une décennie après la fin de la guerre froide n'est une énigme que si l'on ne tient pas compte des autres fonctions que l'OTAN a tenu.

D'abord, elle entretient la prééminence américaine dans les décisions stratégiques en Europe. Prééminence encore soulignée, s'il le fallait, à propos de l'élargissement de l'Alliance, lorsque les Etats-Unis ont refusé la candidature de la Roumanie contre l'avis de neuf pays européens sur quatorze. « *En pratique, avoue Colin Gray, [l'OTAN] est un système d'Etats clients fondé sur les relations bilatérales entre les Etats-Unis et chacun de leur alliés* »<sup>46</sup>. Quatorze relations bilatérales déséquilibrée ne font pas un dialogue entre égaux. Elle s'inscrit également dans la stratégie économique, car le rééquipement des nouveaux membres rapporte plus aux Etats-Unis, dont les bonnes grâces valent cher, qu'à leurs alliés, chargés pour leur part de financer cette remise à niveau. Or dans ce cadre, M. Helmer, délégué général pour l'armement expliquait « *Pour celui qui vend et pour celui qui achète, le commerce des armes est un acte politique, et la puissance américaine est très forte* »<sup>47</sup>.

Ensuite, l'OTAN a finalement montré qu'elle constituait la seule organisation capable de gérer une crise comme celle de l'ex-Yougoslavie en particulier parce que son intervention impliquait celle des Etats-Unis. L'impuissance de l'ONU et de l'OSCE à contrôler la violence armée, les désaccords au sein de l'UEO ont amené l'Europe à se tourner deux fois vers la puissance protectrice, qui a saisi l'occasion de justifier la pérennité de l'Alliance et de faire

progresser l'orientation qu'elle préconisait pour son évolution. En effet, c'est hors de sa vocation initiale que l'OTAN a été amenée à conduire l'IFOR puis la SFOR en Bosnie et a *fortiori* qu'elle a remporté son premier succès en conflit armé au Kosovo. Cela suscite quelques interrogations que résume Pascal Boniface « *Pendant cinquante ans, l'OTAN a été l'organisation de défense des pays qui en étaient membres, assurant vis-à-vis d'une menace extérieure leur sécurité. Or aucun d'entre eux n'était directement menacé par les événements au Kosovo. L'Otan devient donc, non plus une alliance de défense collective, mais une organisation de défense de certaines valeurs, en l'occurrence les droits de l'homme* »<sup>48</sup>. Le directeur de l'IRIS<sup>49</sup> pose ensuite la question du critère qui justifiera les futures interventions notamment vis-à-vis de région plus éloignées ou ces valeurs sont bafouées ouvertement (Tchéchénie, Congo, ...).

Le cinquantenaire de l'Alliance célébré en avril 99 à Washington, durant l'opération *Allied Force* en Serbie, était l'occasion de concrétiser cette évolution par la signature d'une version nouvelle du concept stratégique. L'élargissement géographique de l'Alliance, avec l'admission officielle des trois nouveaux membres, s'accompagnait, selon les vœux américains à peine modérés par leurs partenaires, d'un élargissement des missions vers la « *sécurité européenne au sens large* » et le rôle d' « *outil militaire au service des organisations internationales* »<sup>50</sup>. Ce double mouvement est pour Frédéric Bozo le fondement de la survie de l'OTAN. Les Etats-Unis conscients de ce que « *A l'OTAN la flexibilité des engagements est devenue la condition de l'efficacité militaire de l'organisation dans la gestion des crises postcommunistes* »<sup>51</sup> espéraient même aller plus loin et dans les débats, essentiellement franco-américains qui présidèrent à la rédaction de ce nouveau concept « *Les Etats-Unis estimaient pouvoir donner à l'OTAN une capacité à agir d'elle-même en organisation omnipotente et globale* » mais insistant sur la prééminence de l'ONU pour les affaires mondiales, « *Paris a obtenu que le domaine d'intervention de l'OTAN reste la région Euro-Atlantique sans plus de précisions* »<sup>52</sup>.

En somme, la relation transatlantique s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale des Américains qui la présentent, à l'intention de leurs alliés, comme une priorité et dont ils bénéficient dans la mesure où « *L'inexistence politique de l'Europe satisfait aujourd'hui la tentation monopolitaire des Etats-Unis dans l'exercice de la puissance* »<sup>53</sup>. L'Alliance atlantique est l'instrument politique et militaire de cette relation déséquilibrée et si, en Europe, elle est contestée dans la forme plus que dans le fond, aux Etats-Unis, où l'isolationnisme est loin d'avoir disparu, c'est exactement l'inverse. La pérennité de cette forme de relation n'est donc pas acquise et c'est à la lumière de la balance entre sources de tension et points de convergences que son avenir devra être examiné.

### 3. TENSIONS ET CONVERGENCES TRANSATLANTIQUES

« Le « mal atlantique » est l'expression logique d'une divergence d'intérêts qu'aucune formule ne parviendra à résoudre »<sup>54</sup>

#### 3.1. Le discours contradictoire du « Burden sharing »

##### 3.1.1. L'échec de la communauté européenne de défense (CED)

« L'échec de la CED est là pour nous rappeler combien le chemin de la défense européenne est semé d'embûches »<sup>55</sup> Les Américains ont toujours estimé que l'Europe devait financer sa sécurité au moins dans la même proportion de ses revenus que les Etats-Unis. Compte tenu de sa situation, il était fondé de penser que l'aspect multinational de la réunion de ses forces serait compensé par l'aspect régional des limites de ses intérêts. Dans ces conditions, à niveau de vie égal, la contribution de l'Europe à sa propre sécurité serait supérieure à la contribution américaine, ce qui n'aurait rien d'illogique.

Devant l'état de l'Europe après deux guerres mondiales, la priorité était la reconstruction. Dans ce cadre, il était nécessaire de favoriser une optimisation de l'utilisation des moyens européens laquelle pouvait émerger de leur mise en commun. Le projet de CED qui fit suite à cette réflexion en 1954 reçut un soutien très ferme des USA qui voyaient là le moyen de simplifier l'utilisation des moyens de l'OTAN et d'intégrer très tôt l'Allemagne dans l'Alliance tout en diminuant voire en supprimant la charge des troupes US en Europe. La conduite du projet sera assurée par l'équipe qui, autour de Jean Monnet, venait de mener à bien la réalisation de la CECA appelée à se muter en communauté économique puis Union européenne. Les conséquences politiques d'une telle avancée en matière de défense sont bien perçues et assumées tant par le gouvernement français que par celui des autres partenaires (notamment l'Allemagne). Mais à cette époque la menace soviétique est très pesante et « L'intégration militaire dans l'OTAN sous contrôle et commandement américain rend secondaire l'intégration politique des Etats membres »<sup>56</sup>.

Pourtant, c'est justement parce que cette organisation empiétait trop sur la souveraineté nationale, que la représentation parlementaire française fit échouer ce projet par ce que le sociologue Julio Busquets appelle « l'union des votes de la droite chauvine et de la gauche communiste »<sup>57</sup>. Certains ont vu dans ce reniement les conséquences désastreuses de luttes intestines nationales mais, comme l'explique Stanley R. Sloan c'est surtout la crainte de perdre, avec la présence de troupes, la crédibilité du parapluie nucléaire américain qui inquiétait la France<sup>58</sup>. Jean-Marie Géhenno y voit aujourd'hui un exemple significatif de la nécessaire progressivité du processus de construction européen : « L'expérience de la CED montra qu'un projet européen qui prétendait transférer rapidement à une entité politique européenne les attributs traditionnels de la souveraineté était voué à l'échec »<sup>59</sup>. A la suite de cette expérience malheureuse, vécue par les Américains comme une rupture de contrat<sup>60</sup>, les tentatives de réorganisation et les initiatives destinées à raffermir ou émanciper quelque peu l'Europe militaire au sein de l'OTAN sont restées sans suite concrète.

##### 3.1.2. L'inversion des pressions transatlantiques

Depuis la fin de la guerre froide se produit une curieuse inversion du discours et des pressions entre l'Europe et les Etats-Unis. Avec des arguments inchangés, la défensive a changé de camp. Dès les années 70, l'Europe renaissante est vue aux Etats-Unis comme un concurrent dispensé de charges militaires<sup>61</sup>, comme le Japon. Durant la guerre froide les Etats-Unis, à mots couverts, menaçaient cycliquement l'Europe de rompre l'Alliance si elle ne rééquilibrait pas son effort de défense, Richard Nixon en 1988 enfonce encore le clou « Les Européens ne sont plus confrontés à la question de savoir s'ils peuvent économiser de l'argent, mais de savoir s'ils peuvent sauver l'Alliance »<sup>62</sup> à quoi l'Europe opposait que son acceptation du nécessaire leadership américain était à ce prix.

A présent, c'est l'Europe qui semble menacer les USA de remettre en question cette Alliance si un vrai poids politique ne lui est accordé « *Il est temps que nous progressions dans la démocratisation de la défense européenne et qu'il soit mis un terme à l'asymétrie entre l'OTAN et l'Union européenne* » a affirmé monsieur Javier Rupérez<sup>63</sup>. Ce grand débat connu sous le nom de « *burden sharing* » qui n'a débouché sur aucune concession significative repose sur deux constats ; le premier : l'Europe malgré un PIB comparable, ne consacre à sa défense, en pourcentage de ce PIB, 60% du chiffre américain (1,9% contre 3,4%), ce qui, compte tenu d'un effectif militaire supérieur, amène les dépenses d'investissement européennes à 45% de celles de ses partenaires. Cette différence est creusée qualitativement par la dispersion des efforts sur le vieux continent et le pourcentage, double de celui des Européens, que les Etats-Unis consacrent aux recherches et développements.

A l'appui des positions européennes, le second constat, déjà évoqué dans cette étude, est la prééminence des USA dans l'OTAN où, en caricaturant quelque peu, ils détiennent les postes et les moyens de commandement, de projection et de dissuasion laissant aux autres le soin de fournir les troupes et d'assurer l'aide économique extérieure. Dans ce dernier domaine l'Europe avance qu'elle dépense en aide extérieure 2,5 fois plus que les USA (0,38% de son PNB contre 0,14%)<sup>64</sup>. Mais les Etats-Unis estiment que les principaux payeurs doivent rester les principaux acteurs, ce que contestent les Européens devant le désir compréhensible et croissant des Américains de ne plus s'engager au sol, tout en assurant le contrôle à distance de la gestion des crises. Alain Joxe écrit « *le pays leader ne peut commander s'il refuse la prise de risque du combat commun* »<sup>65</sup>.

L'aspect de partage financier du fardeau reste une constante du discours américain. De même qu'en 1988 Richard Nixon promettait « *si les Européens de l'Ouest assument une plus grande partie de leur défense, un Européen sera désigné au poste de chef d'Etat-Major des alliés* »<sup>66</sup>, en avril 1998 le sénat américain, en ratifiant l'admission des trois nouveaux membres de l'OTAN, assorti ce vote, d'une résolution prévoyant que « *le partage du fardeau sera plus équitablement réparti [et que] l'élargissement n'entraînera aucune augmentation de la part américaine au budget de l'organisation* »<sup>67</sup> et lors de la 36<sup>ème</sup> conférence sur la politique et la sécurité en février 2000, M. Cohen, secrétaire d'état américain à la défense, a encore incité les Européens à dépenser mieux et plus pour leur défense<sup>68</sup>.

### 3.1.3. Contradiction permanente des discours et néo-isolationnisme américain

En fait, il semble que la contradiction ait de forte chance de se maintenir. « *L'Amérique veut une Europe unie et forte mais néanmoins docile et sensible au leadership américain* » indique S. Serfaty c'est-à-dire toujours dépendante avant d'ajouter, cette fois à l'adresse de l'Europe « *se lamenter sur l'impuissance des Etats-Unis soit parce qu'ils n'en font pas assez soit parce qu'ils en font trop n'est pas une politique* »<sup>69</sup>. Les Etats-Unis considèrent surprenant, voire déloyal, de privilégier le social sur la défense alors qu'eux appliquent des priorités inverses, très controversées en interne. La justification en est, nous l'avons vu, le maintien des acquis et B. Colson souligne qu'à l'issue de la guerre froide l' « *administration Bush a tout fait pour que la réforme de l'OTAN consolide l'hégémonie américaine* »<sup>70</sup>. A l'opposé, l'Europe ne semble pas prête à mettre un euro de plus dans sa défense, mais se bat pour avoir une voix aussi forte que celle de son partenaire dans le concert des nations et, avant tout, pour équilibrer les positions des deux rives de l'Atlantique au sein de l'Alliance.

Dans ce sens, l'identité européenne de défense et de sécurité (IEDS) qui était considéré par l'administration Bush comme le cheval de Troie des Français pour réduire le leadership US en Europe<sup>71</sup> est devenue plus acceptable pour l'administration Clinton. Elle se montrera plus souple en admettant au sommet de Bruxelles en 1994 qu'un Européen ait des responsabilités plus large englobées sous le terme de CJTF avec, semble-t-il l'espoir d'éviter l'intervention US en Bosnie<sup>72</sup>. Au sommet de Berlin, en juin 1996 l'OTAN ira plus loin en développant le concept de GFIM (Groupe de forces interarmées multinationaux) et le

concept de forces « séparables mais non séparées ». La nécessité fut admise de développer en Europe un pilier européen de l'Alliance autour de l'UEO qui recevait la possibilité d'assurer le contrôle politique et la direction stratégique d'opération hors de la zone OTAN en bénéficiant des moyens de l'Alliance. Concrètement il n'en sera jamais question et lors du dernier grand exercice OTAN, STRONG RESOLVE 98, destiné à valider les concepts d'emploi des GFIM, les troupes étaient européennes, les moyens de commandement, américains, et ils restèrent aux commandes, contraignant leurs alliés à les suivre dans une spirale de perfectionnements techniques qu'ils eurent beaucoup de mal à faire fonctionner.

Mais au delà de ces contradictions et demi-concessions non démunies d'arrière pensées, il y a des réalités comme celle que met en évidence le chef des armées britanniques concernant la KFOR « *3 millions d'Européens travaillent au service de leur défense contre 1,43 millions d'Américains seulement, pourtant dans un cas comme celui du Kosovo, il nous a été très difficile de trouver les effectifs nécessaires* »<sup>73</sup>. La crédibilité de la volonté européenne reste dans le droit fil de ce qu'elle était à la fin de la guerre froide « *Se plaindre du déséquilibre militaire tout en contestant la nécessité de faire contrepoids aux SS-20 et aux Backfire soviétiques (et revenir de surcroît sur les engagement pris plus tôt en matière d'accroissement des budgets de la Défense) ne saurait (...) tenir lieu de politique européenne cohérente.* »<sup>74</sup>. L'image des es Européens est qu'ils « *déplorent l'hégémonie des Etats-Unis, mais ils se satisfont de la protection qu'elle offre* »<sup>75</sup>.

En entretenant ce débat sans se donner les moyens de tenir une position forte le risque que prends l'Europe est un désengagement des Etats-Unis sur son sol. Un sondage qui montre que même si 60% des américains comprennent et soutiennent l'action US en Bosnie, seulement 12% souhaitent que les USA restent le seul leader mondial alors que 74 % demandent un partage des responsabilités<sup>76</sup>. Une explication de ce phénomène est que « *La société américaine devenant de plus en plus multiculturelle éprouve davantage de difficultés que par le passé à trouver un consensus sur les questions de politique étrangère* »<sup>77</sup>.

Le développement du système de défense antimissiles NMD (National Missile Défense) est caractéristique de cette tendance néo-isolationniste américaine. Destiné officiellement à protéger le territoire d' « *une attaque surprise venant de ce que les Américains appellent des « Etats parias » (rogues states)* »<sup>78</sup>, il attire sur Washington les foudres réunies de la Russie et de la Chine. La première y voit une agression et une remise en cause inacceptable du traité ABM de 1972, la seconde les accuse de vouloir protéger Taiwan et de risquer le déclenchement d' « *une nouvelle course à l'armement, au détriment de la propre sécurité de l'Amérique* »<sup>79</sup>. A un niveau moindre, ses alliés de l'OTAN manifestent leur désaccord même s'ils ont eu la maigre consolation d'apprendre de M. Cohen, que « *les Américains seraient d'autant plus disposés à risquer une guerre pour défendre l'Europe d'un « Etat paria » que leur territoire sera à l'abri des représailles* »<sup>80</sup> ce qui ne l'empêche pas de les encourager à développer un système similaire<sup>81</sup>.

### **3.2. Convergences sur les valeurs et la perception des menaces stratégiques**

Si les tensions internes animent le lien transatlantique de multiples débats d'autant plus vifs que la menace commune a disparu, la communauté de vue dans de nombreux domaines justifie et structure l'entretien de cette relation privilégiée.

#### **3.2.1. Les droits de l'homme et la démocratie comme échelle de valeurs**

« *L'Europe est l'alliée naturelle de l'Amérique* »<sup>82</sup>. Les liens entre l'Europe et les USA sont fondés, sur l'amitié de peuples qui outre les origines communes, sur un siècle d'épreuves franchies de concert. Cette amitié est réelle et profonde, les querelles ressemblent plus à des disputes de familles qu'à d'inextinguibles vendettas. Madeleine Allbright affirme « *Les différences qui existent sont incomparablement moins nombreuses que les intérêts commun, les valeurs et les intérêts qui nous lient* »<sup>83</sup>.

Le respect du droit international a longtemps justifié la plupart des décisions de politique extérieures et la conduite des actions diplomatiques des nations occidentales et la défense des droits de l'homme tend de plus en plus à prendre sa place avec, en corollaire la notion de «droit» d'ingérence pour les défendre. L'un comme l'autre servent aussi parfois de paravent à des actions qui ont une justification beaucoup plus économique ou stratégique. L'intervention multinationale contre l'Irak au Koweït sous l'égide de l'ONU avait pour motif officiel la violation des frontières d'un état souverain par un autre, mais les considérations stratégiques concernant les réserves pétrolières de ce petit Etat n'ont échappé à personne. Lors de son intervention humanitaire au Rwanda, la France a été accusée de complicités et d'arrière-pensées colonialistes et en Somalie, comme avant 1995 en ex-Yougoslavie, les seules interventions, au demeurant inefficaces, sur lesquelles s'était accordée la communauté internationale avaient pour fondement ces notions. Jacques Chirac devant l'assemblée générale du traité de l'Atlantique l'a confirmé « *les Européens aspirent désormais à s'affirmer sur la scène internationale, à y faire valoir les valeurs d'humanisme qui fondent leur civilisation et qui expriment une certaine conception, qui est la leur, de l'homme et de la société. C'est ce combat là que nous avons mené et que nous avons gagné au Kosovo* »<sup>84</sup>. Dans ce conflit sans intérêt allié vital ou stratégique en jeu, la stabilisation de la poudrière des Balkans a été la motivation profonde mais les images et l'argumentaire étaient ceux des droits de l'homme bafoués par la dictature serbe.

La démocratie libérale est le second grand trait d'union entre les deux rives de l'Atlantique. Elles n'ont pas le monopole de ce régime mais elles s'enorgueillissent de l'avoir adopté depuis plus de deux siècles et d'y avoir été les plus fidèles. Il est entendu que les démocraties ne se font pas la guerre ou, du moins ne se la sont jamais faite. Il est admis que le régime démocratique présente quelques défauts et est parfois détourné à leur profit par des « représentants de l'opinion » qui abusent du pouvoir des médias mais il est également acquis que ce type de gouvernement est le plus favorable à l'épanouissement humain. L'affirmation en est parfois maladroite, ainsi le discours encourageant de La Baule en 1990 qui engendra en Afrique beaucoup d'instabilité et peu de progrès concrets, mais, en Occident, la légitimité de l'Etat est reconnue et l'alternance acceptée. Enfin, et au delà de ce que certains appellent des alibis de la bonne conscience de l'Ouest, il est certain que le fonctionnement libéral du monde profite de la paix et que la fortune des véritables bénéficiaires du capitalisme, s'accommode mal des incertitudes des périodes conflictuelles.

### **3.2.2. Multipolarité et gestion de l'équilibre mondial**

Comme l'explique Philippe Engelhard, « *L'effondrement de l'Union soviétique a eu pour effet de rendre plus instables les rapports de force planétaires* » et dans ce cadre, « *Une Europe politiquement unie fait tragiquement défaut* »<sup>85</sup>. A l'échéance de dix à vingt ans à laquelle il faut se placer pour envisager l'UE puissante et unie d'un point de vue politique et militaire, d'autres acteurs majeurs sont susceptibles d'avoir émergé. En Eurasie la Russie, la Chine, le Japon et l'Inde, ont un potentiel de puissance mondiale à l'évolution imprévisible, comme le futur des communautés intergouvernementales régionales qui pourraient être tentées d'imiter l'UE. Vis à vis de l'Europe et des Etats-Unis, l'attitude de celles qui émergeront sera dépendante de la solidité des liens que ces deux blocs entretiendront. Par exemple, le regard légèrement courroucé des Etats-Unis sur les relations entre le MERCOSUR ou l'ASEAN et l'UE en dit long sur l'accueil qui serait fait à des liens plus proches entre ces entités.

Dans un avenir proche, les retours sur scène les plus fulgurants pourraient venir de deux grandes puissances nucléaires disposant d'un siège permanent au conseil de sécurité des Nations unies et qui vivent une période de mutation dans un contexte interne très différent : la Russie, où une démocratie douteuse semble dépassée par une certaine forme d'anarchie et la Chine, où la conversion à l'économie de marché ne va pas sans provoquer des tensions que son régime communiste monolithique ne sait contrôler que dans la fermeté. En attendant, elles ne sont pas absentes du débat mondial et Françoise Prigent montre que

dans leurs rapports avec les Etats-Unis, « *Les puissances fragilisées de l'après-guerre froide que sont la Russie et la Chine ont progressivement développé leur capacité à freiner les ambitions de ce partenaire incontournable à défaut de pouvoir constituer des forces de propositions constructives et d'influer sur l'évolution internationale par des moyens militaires, économiques et financiers significatifs* »<sup>86</sup>

Les ambitions de la Chine, à l'échelle régionale dans un premier temps, sont celles d'une nation qui entrevoit la possibilité d'un retour à la première place après l'humiliation de l'invasion occidentale du début du siècle et la lente et chaotique progression du sentiment national sous un régime communiste paralysant. Le comportement de l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis aura une influence sur la façon dont ce retour sur scène se déroulera. La fermeté pour rappeler solidairement à toute occasion la primauté des droits de l'homme comme, dans le conflit du Kosovo, l'union sans faille de l'Alliance contre Belgrade, malgré le soutien de Pékin à cette dernière, sont des signaux positifs. En revanche, la féroce concurrence économique pour bénéficier du gigantesque marché chinois l'est moins et la logique qui pousse les Américains à leur garder la clause de la nation la plus favorisée ou à forcer son entrée dans l'OMC n'est pas aisée à comprendre. Le raffermissement de la politique d'armement chinoise et de récentes déclarations portent à croire que le prochain test de la cohésion de l'Occident à son endroit pourrait porter sur sa réaction à une agression caractérisée envers Taiwan en vue de sa réintégration.

Parallèlement à l'émergence de la Chine, et en réaction à celle-ci, d'autres pays asiatiques, auront à adopter un positionnement stratégique : le Japon, autre « nain politique » que Brzezinski voit jouer un rôle de stabilisation symétrique de celui de l'Europe<sup>87</sup> et dont l'aide apportée aux pays éprouvés par la crise économique de 1997 a largement redoré le blason en Asie du sud-est. Géant économique régional, en contact avec la Russie pour ses ressources sibériennes, il sera également très sensible à l'évolution des rapports au sein de l'OTAN surtout à propos de Taiwan. Qu'une absence de solidarité occidentale se manifeste ou que l'isolationnisme américain soit fatal à l'indépendance de l'île disqualifierait la communauté atlantique. Sans doute sa puissance économique se mettrait-elle alors au service d'une défense crédible, ce qui changerait la donne dans la région. Les pays de l'ASEAN de leur côté pourraient faire évoluer cette structure économique dans la même direction que l'UE d'autant que depuis la crise asiatique, « *il est devenu manifeste que les organisations trop superficielles sont incapables de répondre à des chocs violents* »<sup>88</sup> Un rapprochement du Japon pour limiter l'influence chinoise est possible. Il faudrait également s'intéresser à l'évolution de l'Inde avec ses déséquilibres « *caricature tragique de ce qui pourrait advenir du monde* »<sup>89</sup>, puissance nucléaires qui compte bien jouer un rôle régional.

Enfin, la Russie dont Serguei Babourine a annoncé à la Douma en 1995 « *Le seul but de la Russie, c'est la reconquête de son empire* »<sup>90</sup> ce qui ne peut qu'aiguiser la rivalité ancestrale entre Turcs et Slaves dans les zones instables du sud-ouest de l'Eurasie. Dans son livre « *Les Russes et la sécurité européenne* »<sup>91</sup>, Ana Pouvreau montre combien ce pays s'oppose systématiquement à toute les initiatives occidentales concernant la sécurité européenne, ses intérêts stratégiques étant « *diamétralement opposés à ceux de l'Occident* ». L'Europe y a certainement amélioré son image en l'impliquant dans le règlement du conflit kosovare mais c'est tout l'Occident qui se trouve en porte-à-faux à propos de la crise tchétchène. Celle-ci ressemble à bien des égards à la précédente à ceci près que la Russie n'est pas la Serbie. Le ministre de la défense, Alain Richard, estime en ce qui concerne les Russes que « *nous ne sommes pas alliés mais partenaires dans un jeu d'équilibre au service de la paix en Europe* »<sup>92</sup>, et le chef des armées britanniques rappelle « *Une Russie faible est une Russie dangereuse* »<sup>93</sup> Certaines voix s'élèvent en Europe pour un rapprochement plus franc avec ce pays pour mieux pallier les risques d'une dangereuse désagrégation. Est-ce possible sans la prise d'une certaine distance avec les Etats-Unis ? A l'inverse, si ce rapprochement ne se produisait pas et que la Russie et les Etats-Unis

voyaient avec une même inquiétude émerger un pôle de puissance européen, cela ne serait-il pas de nature à rapprocher les ex-ennemis de la guerre froide au détriment de notre continent. Pour éviter ce dilemme, Zbigniew Brzezinski, envisage une Europe unifiée politiquement ayant un pouvoir d'attraction telle qu'elle deviendrait « *un des piliers vitaux d'une grande structure de sécurité et de coopération placée sous l'égide américaine et s'étendant à toute l'Eurasie* »<sup>94</sup>. Il reste à savoir ce que penseraient les nations concernées d'une telle forme d'intégration.

L'impact, convergent pour ses deux pôles, de la relation transatlantique dans un monde qui évolue de plus en plus vers la multipolarité pourrait donc être déterminant dans l'apparition d'une conflictualité dangereuse entre puissances émergentes. Mais outre les conflits géopolitiques classiques, de nouvelles données et tendances apparues à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle menacent de dominer de façon également convergente pour l'Occident l'appréhension des priorités à prendre en compte dans leur stratégie mutuelle.

### 3.2.3. Nouvelles menaces et nouveaux enjeux

L'un des paramètres cruciaux dans la capacité que devraient conserver les démocraties modernes, pour influencer sur les désordres de la planète, est celui du comportement des pays clients, ou sujets des crises qu'il est question de maîtriser. Si dans la majorité des cas ils ont été amenés jusqu'à présent à se plier de gré ou de force à la loi de l'unique gendarme, dans une optique d'intérêts bien compris, ils auront profit à jouer la concurrence entre les deux blocs, d'un point de vue économique, certes, mais aussi politique et diplomatique, à l'ONU et dans d'autres forums mondiaux. Par exemple la différence d'approche entre l'Europe et les USA dans l'affaire de l'Irak ou dans celle du Kosovo a débouché sur deux attitudes contradictoires entre les alliés. Dans le premier cas, un désaveu pour les Américains que seuls Britanniques suivent dans leur politique irakienne, dans le second l'affichage de la solidarité a prévalu, chacun trouvant son intérêt dans une intervention commune moyennant quelques concessions car chacun a conscience que « *Bien que les conflits ethniques et nationaux ne risquent plus d'entraîner une guerre à grande échelle, ils menacent encore la paix dans le monde* »<sup>95</sup>

Cela n'empêche pas une conformité de point de vue en ce qui concerne le danger que représentent les dictateurs populistes, aux comportements imprévisibles et aux armements disproportionnés, qui sont les vecteurs de la prolifération. Même si les Européens ne s'accordent pas (encore ?) sur les méthodes de prévention énergiques préconisées par les USA avec leur bouclier antimissile, les objectifs restent les mêmes et la complémentarité des approches peut s'avérer aussi efficace que le front commun dans la gestion de ce type de menace.

L'élaboration d'une stratégie autonome européenne se heurtera également de façon moins apparente aux ambitions d'organisations supranationales, de plusieurs types qui inspirent ou profitent de la globalisation des économies. Il y a d'abord celles qui considèrent que les frontières font « *obstacle au libre jeu du libéralisme producteur de richesse* », elles encouragent « *le démantèlement de l'organisation traditionnelle du monde en nations* »<sup>96</sup> et fonctionnent à partir des groupes de pressions rassemblant de nombreux décideurs de la planète. Favorables en ce sens à l'UE, elles œuvreraient sans doute pour s'opposer à une bipolarisation du monde libéral, contraire à la marche mondiale des affaires. De surcroît, si le drapeau européen portait les valeurs humanistes, culturelles et sociales que certains lui attribuent, marquant ainsi sa différence par rapport au consumérisme sans frontières que défendent les alliés d'outre-Atlantique, il pourrait être considéré comme un obstacle à cette prometteuse globalisation de l'économie. Avec de tels moteurs, ces organisations véhiculent des relents de totalitarisme économique de science-fiction dont tout l'Occident doit essayer de se protéger.

Et puis, se nourrissant du libéralisme et de cette globalisation plus ou moins contrôlée des échanges qu'encouragent ces structures semi-occultes aux intentions officiellement désintéressées, les organisations mafieuses pourrait voir les mêmes inconvénients à laisser émerger une entité stratégique qui comme le souligne M. Jospin accorde une importance primordiale au respect des normes du droit<sup>97</sup>. D'autant qu'elles ont d'autres ferments au moins aussi préoccupants qui sont les déséquilibres internes que l'on découvre peu à peu au sein des nations les plus développées. C'est la célèbre « fracture sociale », que Philippe Engelhard décrit ainsi : « *Une nouvelle ligne de rupture est en train de se dessiner qui ne passe plus entre les nations mais à travers les nations, chacune se découvrant partagée entre son Sud et son Nord* » avant de montrer que la croissance de ces inégalités fait le jeu de toutes sortes de mafias « *La Mafia mondialisée alliée objective des terrorismes en tous genre est peut-être la plus grande menace qui pèse sur l'humanité dans le monde à venir.* »<sup>98</sup>. La puissance de ces organismes parasites peut atteindre et dépasser celle d'Etats importants et leur pouvoir de nuisance est considérable. Elle repose en général sur les revenus du trafic de stupéfiants et profite de la protection de structures étatiques instables, laxistes ou corrompues. C'est encore une menace partagée.

Dans un autre domaine, il n'est pas nouveau de constater qu'une grande partie des ressources naturelle est située soit dans les pays les plus pauvres de la planète soit dans des zones sujettes à de fréquentes crises, à l'origine desquelles la convoitise n'est pas toujours étrangère. Cela concerne surtout l'exploitation des ressources minérales, coûteuse en investissements mais très profitables à terme, mais aussi le contrôle de l'eau dont la raréfaction est une source d'inquiétude générale. Une partie des conflits futurs est en germe en Tchétchénie (acheminement du pétrole), dans l'ex-Zaïre (exploitation des minerais) ou dans les tensions autour de fleuves partagés (Plateau du Golan, bassin du Gange, Tigre et Euphrate, Nil...). Ces différents opposeront sûrement les pays qui jouent leur survie dans la mise en valeur de ces ressources mais aussi, par procuration, les grandes puissances intéressées d'un point de vue politique ou économique.

Enfin la lutte supranationale pour la défense de l'environnement se développe. Egoïsmes et aveuglements caractérisèrent le discours de pays parmi les plus pollueurs lors des sommets de Rio (1992) et Kyoto (1997) et le besoin de faire régner un ordre mondial dans ce domaine est de plus en plus évident même si les mesures prises à ce jour restent très formelles. En effet, les investissements à consentir pour limiter la pollution sont élevés et improductifs à court terme. Ils s'opposent donc à la loi du profit. et ne seront acceptés par des entreprises concurrentielles qu'avec la garantie d'une application générale assurée par une forme conviction imposée ou de coercition dans le cadre d'une loi mondiale.

#### **3.2.4. La nécessité d'un ordre mondial**

Ainsi il existe aujourd'hui des menaces que les relations bilatérales entre Etats ne peuvent prendre à leur compte même dans la situation monopolaire dans laquelle se trouvent les Etats-Unis. La première raison en est que ceux-ci se retrouvent régulièrement sur le banc des accusés lorsque se pose la question des responsabilités dans la génération de ces menaces. Premier consommateur de drogues de la planète, ils sont également les premiers pollueurs, le pays d'origine de nombreuses mafias et sectes, l'hôte des groupes de pression occultes les plus puissants du monde et le pays démocratique libéral dont la politique étrangère est le plus souvent accusée d'être l'otage de différents lobbies. Leur comportement vis-à-vis des instances internationales est déroutant. En premier lieu, l'ONU qu'ils ont voulu après la seconde guerre mondiale mais qui leur échappe : elle est dominée par les peuples dont ils ont favorisé l'indépendance lesquels leur témoignent fort peu de gratitude. Encensée et réhabilitée après la guerre du Golfe, quand la fin de la guerre froide laissait espérer celle de l'opposition soviétique systématique à toute action ambitieuse de sa part, l'organisation est incendiée pour son inefficacité en Yougoslavie et ignorée pour le déclenchement des frappes aériennes au Kosovo par crainte d'un veto russe ou Chinois. Françoise Prigent parle

de « *neutralité malveillante* »<sup>99</sup> en rappelant le grave différent sur les arriérés de contribution qui concerne des sommes dérisoires au regard des budgets US mais dont la résolution est surtout un problème de politique intérieure.

Les différents de politique intérieure expliqueraient aussi pour le refus du Congrès de ratifier des traités sur lesquels les gouvernement s'engagent. Le cas du traité de Versailles, perdant par le dédit américain toute sa cohérence, avait profondément et cruellement marqué les lendemains de la première guerre mondiale. Plus récemment la convention de Montégo Bay sur le droit de la mer a attendu douze ans leur paraphe conditionnel et aujourd'hui le refus de ratifier les traités interdisant les mines anti-personnel ou les essais nucléaires agace leurs alliés. Elle déstabilise la position de la communauté internationale surtout face aux fameux Etats parias (*rogues states*) dont ils on fait leur principal ennemi.

« *Les Européens sont prêts à admettre la contrainte de la règle internationale, les Américains y sont moins enclins.* »<sup>100</sup>. Les puissances occidentales sont maîtresses du Conseil de sécurité mais très minoritaires à l'Assemblée des Nations unies. Parce qu'ils perçoivent peut-être le manque de crédibilité d'un Occident toujours accusé de post-colonialisme et d'arrogance les Européens militent pour donner le premier rôle au droit international et ainsi rendre la place de l'ONU, et des organisations intergouvernementales régionales, incontournable. C'est à ce prix par exemple que les Allemands ont décidé d'élargir les missions de leur défense en envisageant des interventions extérieures pour leur armée : « *La volonté de prendre davantage de responsabilité implique néanmoins comme préalable à toute intervention militaire internationale en dehors du territoire de l'Alliance, qu'elle soit légitimée par le droit international. Et en règle générale, cette légitimation revêt la forme d'un mandat du conseil de sécurité des Nations unies ou d'une action entreprise sous la responsabilité de l'OSCE* »<sup>101</sup>. Deux mois plus tard, la RFA a, pour la première fois en dehors de ses frontières, participé à l'action de l'OTAN au Kosovo avec ses forces armées.

Nécessité reconnue par tout l'Occident, la régulation de l'ordre mondial par des institutions internationales aussi impartiales que possible, est une préoccupation constante et convergente de la relation transatlantique. Reste à trouver un juste milieu entre l'Europe qui appuie et voudrait renforcer l'ONU ou l'OSCE, et les Etats-Unis, dont l'action privilégie des organismes plus spécialisés et à leur main comme les G8, FMI, OMC dont la cohérence mais aussi le manque de crédibilité vient justement de la mainmise occidentale et surtout américaine sur leurs principaux rouages et financement. Il est significatif à cet égard que ce soit vers l'ONU que se tournèrent les membres du G-8 en mai 1999 pour proposer une sortie de crise au Kosovo sous la forme d'une résolution contraignante du Conseil de sécurité et pour décider l'envoi d'une force multinationale, la KFOR. Les Etats-Unis sont peut-être sur le point de changer d'attitude comme le laissait entendre Richard Holbrooke qui a clôturé le 31 janvier 2000 son mois de présidence tonitruante du Conseil de sécurité par l'annonce du « *retour de l'Amérique à l'ONU* »<sup>102</sup>.

C'est bien une responsabilité mondiale que prendra l'Europe dans le choix de son évolution stratégique et, pour ce qui nous occupe, dans ses conséquences sur l'équilibre du lien transatlantique. Devant la multipolarisation du monde et les menaces transverses, dont seules certaines ont été évoquées ici, sa responsabilité est d'être alternativement le multiplicateur d'influence des Etats-Unis et leur modérateur. Sa stratégie a pour vocation, en prenant acte des convergences d'intérêt, de faire fi des tensions internes pour assumer sa place dans le monde et faire admettre ses propres priorités quitte à payer le prix d'une moindre dépendance. Le monde observe ce « *nain politique* » et attend pour en reconnaître l'existence autonome qu'il cesse d'être vassal ou infantilisé pour devenir collaborateur de la construction de la maison commune du XXI<sup>ème</sup> siècle.

#### 4. AXES DE REFLEXION POUR UNE STRATEGIE EUROPEENNE RESPONSABLE

Après avoir analysé des éléments géopolitiques de base, étudié la stratégie de l'autre parti et examiné les interactions ou frictions, il est possible de déterminer un cadre et des options stratégiques. « *L'Europe se doit de développer une stratégie qui soit à la mesure globale de ses intérêts et des politiques qui soient à la mesure régionale de ses moyens* »<sup>103</sup> mais aussi à la mesure mondiale de ses responsabilités. L'objet n'est pas de traiter ici de moyens, « *le plus bel arsenal du monde ne saurait tenir lieu de stratégie* »<sup>104</sup> mais de s'intéresser aux ambitions de l'Union, aux choix qu'elle sera amené à faire pour identifier, dans leur aspect transatlantique, les catalyseurs et écueils dont il faudra tenir compte.

##### 4.1. Les ambitions Européennes

« *Inexistence ou omnipotence, tels sont les deux scénarios qui se sont traditionnellement affrontés dans l'imaginaire d'une Europe politique* »<sup>105</sup>. L'incapacité à transformer la puissance économique en puissance politique que Nicole Gnesotto appelle « *le syndrome japonais* »<sup>106</sup> naît d'une incapacité à se fixer une ambition. Pour traiter du contenu de la volonté stratégique européenne, convenons que cette ambition doit d'abord s'affirmer à l'échelle régionale et examinons en quoi d'un simple point de vue géographique elle pourrait se heurter ou s'accorder à la stratégie des Etats-Unis, avant de poser la question de la capacité conflictuelle des deux parties.

##### 4.1.1. La régionalisation de la puissance : Quel périmètre pour l'Europe ?

L'UE est « *une puissance civile utilisant l'instrument économique à des fins politiques, dans un espace stratégique toujours marginalisé face à l'Alliance* »<sup>107</sup>, la détermination géographique de cet espace stratégique est un préalable à sa maîtrise d'autant que, justement, du côté de l'Alliance, « *le nouveau concept stratégique de l'OTAN, adopté en avril 1999 et les enseignements de la crise du Kosovo n'ont pas donné précisément le partage des tâches et des responsabilités, ni précisé les zones d'interventions à venir de façon définitive* ». La première priorité de l'Europe est d'être capable de traiter les crises survenant dans son espace territorial ou sur ses marches. Il lui faut tirer les leçons d'une situation comme la crise du Kosovo où « *le processus européen engagé à Rambouillet fut récupéré par les Etats-Unis, seul interlocuteur accepté par les deux parties* »<sup>108</sup>. Cette impuissance, déjà observée après la guerre du Golfe, et évidente dans le traitement du processus de paix au Proche-Orient, n'est absolument pas acceptable dans une crise située deux fois moins loin de Rome ou de Vienne que Paris ou Berlin. C'est elle qui contraint les Européens à se faire imposer le choix de ceux, parmi leurs voisins directs, avec lesquels ils doivent s'allier.

En donnant lors du sommet d'Helsinki une dimension militaire concrète à l'Union, les quinze se donnent la possibilité de contrarier, à terme, ce type de tendance et, à travers son propre élargissement et son affermissement de se donner les moyens de choisir la façon dont elle entend garantir la sécurité en Europe. En attendant, une grande prudence est nécessaire notamment dans l'attitude vis-à-vis des pays européens de l'Alliance qui ne sont pas membre de l'UE (Turquie, Pologne, République Tchèque, Hongrie, Islande, Norvège) dont la presse américaine se plaisait à exprimer l'« *anxiété d'être exclus des décisions relatives à la sécurité européenne* »<sup>109</sup> et vis-à-vis de ceux qui ne sont membre d'aucun des deux ensembles mais dont il faudra tenir compte.

Hors de son territoire, l'Europe a des intérêts stratégiques dans trois régions : l'Afrique et le Moyen-Orient pour ses ressources, la partie frontalière du continent eurasiatique pour sa sécurité. Si le Moyen-Orient est une chasse gardée américaine et si l'Eurasie centrale reste un domaine que voudraient continuer à contrôler les Russes, l'Afrique n'a longtemps intéressé que certaines nations du vieux continent et pourrait devenir la zone d'influence prioritaire de l'Europe. A court terme, prenons acte des progrès enregistrés avec les nations du bassin méditerranéen dans le cadre du processus de Barcelone. Ils devraient se

concrétiser en 2000 par la signature de la « *Charte euroméditerranéenne de paix et de sécurité* ». Au delà du souhait de « *faire accepter par le sud un ensemble de contraintes visant à diminuer sensiblement le niveau de risque pour le nord* »<sup>110</sup>, en échange de promesses de développement et d'aide financières, objet initial de Barcelone, il s'agit d'en institutionnaliser les acquis sous la forme d'une nouvelle organisation intergouvernementale régionale chargée de la prévention des conflits et de la réductions des tensions dans le bassin. Ce forum de type OSCE, doté d'organismes permanents ainsi que de mécanismes réactifs et fondé sur les notions de « *sécurité coopérative globalisante* » et de « *destin partagé* » affirmerait « *l'indivisibilité de l'ensemble euroméditerranéen* » en concrétisant la solidarité des nations qui le constituent autour de trois volets complémentaires et étroitement liés : coopération politique, assistance économique et domaine social, culturel et humain<sup>111</sup>. Dans ce processus le soutien affirmé de l'Allemagne a favorisé l'adhésion des pays nordiques, initialement circonspects.

L'Europe se dirige ainsi vers la définition d'une zone d'action privilégiée (mais non limitative) qui pourrait, dans un premier temps, s'inscrire dans le quadrilatère Dublin-Helsinki-Le Caire-Rabat avant de s'étendre vers le Sud jusqu'au Cap puis vers l'Est selon l'évolution des relations avec Moscou et celle de l'implication des Etats-Unis dans le Proche Orient méditerranéen, d'où sont absents les intérêts pétroliers.

#### **4.1.2. Aptitude des Etats-Unis à limiter leurs ambitions**

« *L'absence d'Europe politique conduit finalement les Etats-Unis à une contrainte d'intervention quasi systématique* »<sup>112</sup> contraire à la pensée stratégique orientée actuellement vers le *selective engagement*. En effet, les Américains sont partagés quant au rôle que leur position de seule super puissance les oblige souvent à tenir alors même que leurs intérêts directs ne sont pas en jeu. La méfiance initiale concernant toute implication dans le conflit bosniaque, les mains libres laissées à l'Italie en Albanie en 1997, ou à l'Australie au Timor-oriental, en 1999 sont significatives d'une volonté de retrait des affaires qui leur paraissent mineures ou « *empêtrantes* » : « *la société américaine souhaite de moins en moins jouer les gendarmes de la planète* » et dans ce cadre « *l'hypothèse d'une montée en responsabilité stratégique des Européens est loin de contredire, par principe l'intérêt politique des Etats-Unis* »<sup>113</sup>

De là à penser qu'ils laisseraient à l'UE le soin de gérer la sécurité de l'espace stratégique que nous venons de définir, le pas ne peut être franchi sans réponse à trois questions subsidiaires : à partir de quel niveau une crise dépasse-t-elle le niveau régional pour concerner la planète ? Qui en décide ? Quelle peut-être la loyauté des Etats-Unis dans l'espèce de contrat de sous-traitance que suppose un tel partage, notamment lorsque la compréhension des intérêts stratégiques par les uns ou les autres est différente et peut se traduire, sur le terrain, par une opposition indirecte entre alliés. Le cas du Zaïre, avec le soutien très mou au général Mobutu par la France face aux troupes de Kabila, sous influence et assistance anglo-saxonne, pourrait avoir des successeurs plus délicats à gérer. Quand Pascal Boniface écrit « [les Etats-Unis] *veulent définir une liste d'Etats bandit (rogues states), mais n'entendent guère respecter les règles admises par les autres Etats* »<sup>114</sup>, il montre bien les limites de l'aptitude américaine à tolérer, à propos de leurs intérêts, une opposition s'exprimant autrement que par la force. Seule depuis la seconde guerre mondiale l'URSS s'offrit ce luxe, qui lui a coûté fort cher.

#### **4.1.3. Europe / Etats-Unis, la guerre interdite ou l'amitié indéfectible entre les peuples occidentaux**

Se risquer à comparer, comme cela vient d'être fait, les futurs rapports entre l'Europe et les Etats-Unis à ceux des deux blocs qui animèrent la guerre froide, relève pour certains de la provocation, pour d'autres de l'absurdité plate et inintéressante. Néanmoins quelques constats forcent à une réflexion plus nuancée. D'abord les Etats-Unis et l'Union soviétique

étaient alliés durant la seconde guerre mondiale. Cette alliance, s'est transformée en guerre larvée quand leur concurrence idéologique, mais aussi territoriale, à commencé à s'exercer en Europe. Ensuite les intérêts économiques des Etats-Unis et de l'Europe sont, principalement maritimes et mondiaux, ils sont directement concurrents. Or, il n'y a pas d'exemple historique de cohabitation pacifique de deux puissances maritimes de même niveau sur un espace commun. Harold MacMillan aurait confié à Richard Nixon, « *Les alliances sont scellées par la peur, non par l'amour* »<sup>115</sup> sans ennemi commun, la peur disparaît et avec elle le ciment de l'Alliance. En mai 1940, quel ancien poilu des tranchées, quel marin français ou anglais de l'expédition de Norvège, des convois protégés de conserve ou des *Killers group* anglo-français chassant les croiseurs allemands en Atlantique aurait pu imaginer la trahison de l'opération *Catapult*. Pourtant, personne ne s'étonne aujourd'hui qu'un pays qui déclare la guerre à une puissance impérialiste et y entraîne un allié qu'il n'avait pas consulté, se retire du combat dès qu'il tourne mal et se retourne immédiatement contre ce même allié quand ce dernier prenant acte de son isolement s'incline devant leur ennemi commun. Le comportement de la France se retournant contre des amis traditionnels comme l'Irak ou la Serbie, par solidarité avec ses alliés, illustre également la phrase de Charles De Gaulle : « *Un pays n'a pas d'ami, il n'a que des intérêts* ». Gardons enfin à l'esprit que « [Les guerres] *opposèrent au long des siècles en des conflits plus ravageurs et meurtriers que tous les autres des pays de même civilisation* »<sup>116</sup>.

Mais il n'est pas question de jouer ici le rôle de Cassandre. L'état actuel des relations diplomatiques et culturelles, la dépendance militaire et le déséquilibre stratégique écartent l'hypothèse d'une épreuve de force, laquelle relève plus de l'exercice de style que d'une prospective sérieuse à court et moyen terme. S'il est courageux d'engager l'Europe à « repenser les alliances » comme le fait Bruno Colson<sup>117</sup>, en montrant combien les préoccupations de nos amis américains sont parfois éloignées des nôtres, il convient d'abord de s'interroger sur la capacité non seulement de l'Alliance mais aussi de l'Europe à analyser les menaces d'un même regard. « *Désormais, parce qu'ils sont devenus partiels et différenciés selon les zones géographiques, et qu'ils ne remettent en cause ni la survie ni l'intégrité territoriale des pays européens, les nouveaux risques postcommunistes sont (...) potentiellement diviseurs (. . ;) et ce qui divise l'Alliance divise l'Europe* »<sup>118</sup> Or si les guerres économiques et culturelles sont admises, avant d'envisager d'affronter militairement quiconque « *Les Européens doivent encore se mettre d'accord sur les valeurs et les intérêts qu'ils jugent dignes d'être défendus par les armes* »<sup>119</sup>.

La première des priorités de l'Occident est l'entretien de la paix interne, avons-nous admis en préambule. L'opposition franche avec l'autre rive de l'Atlantique ou même le simple divorce est le point ultime d'une dérive, voire d'une procédure, qu'il faut se garder d'accepter. Or elle peut être engagée aussi bien par une position trop faible pour mériter la considération, le respect et la protection de nos partenaires que par une politique de puissance arrogante qui mettrait en danger sa propre prospérité. Nixon disait, « *La guerre n'a pas de meilleurs alliés que ceux qui proclament qu'elle n'arrivera jamais* »<sup>120</sup>

#### **4.2. Dans l'OTAN : Partenaire ... ou mercenaire ?**

La première option qui se présente et vers laquelle semble tendre les décisions prises à Helsinki c'est celle d'accepter le rôle que les USA assignent et demandent à l'Europe en restant au sein de l'Alliance, c'est un retour à la « *communauté atlantique intégrée* » que proposa J.F. Kennedy dans son discours dit de l' « interdépendance », le 4 juillet 1962<sup>121</sup>. C'est également la position d'un des pères de l'Europe, Jean Monnet « *L'unité atlantique n'est possible qu'avec une Europe forte, consciente de ses responsabilités et susceptible de les assumer en tant que réel partenaire de l'Amérique* »<sup>122</sup>.

#### 4.2.1. Le pilier européen autonome d'une Alliance rééquilibrée

Une certaine logique milite pour la poursuite à tous prix de l'expérience du traité de l'Atlantique Nord qui serait la seule chance pour le monde occidental de maintenir une suprématie chèrement acquise. Le grand avantage de l'OTAN est d'avoir « *créé entre ses membres des habitudes, une familiarité, une approche collective des affaires de sécurité qui les distingue aujourd'hui profondément des Etats neutres* »<sup>123</sup>. Sa puissance militaire garantit si elle est entretenue une protection qui n'est pas un luxe mais les Européens doivent y trouver une place qui corresponde à leurs ambitions et y parler d'une seule voix, à l'égal des Etats-Unis. En l'absence de consensus à ce sujet aux USA, l'initiative ne peut venir que de l'UE, qui trouverait là l'occasion d'un premier discours stratégique rassembleur. Les prémices en avaient été posées dans le concept franco-allemand signé à Nuremberg en décembre 1996 qui manifestait la volonté de : « *fonder le partenariat atlantique avec les Etats d'Amérique du Nord sur des bases nouvelles et solides* »<sup>124</sup>. Cette approche est néanmoins exigeante car elle suppose une poursuite très volontaire du mouvement engagé à Helsinki et la crédibilisation d'un outil de défense homogène et complet permettant à l'Europe de ne plus être en position de demandeur chaque fois qu'une action militaire est envisagée. L'effort notamment budgétaire devra être sensible mais serait encouragé par les Américains car dans un rapport sur la campagne aérienne en Serbie le Pentagone, après avoir écrit « *Nato's ability to operate as a military alliance will suffer unless European members boost defence capabilities* »<sup>125</sup> suggère de leur faciliter la tâche en supprimant les coûts de licence sur les exportations technologique US.

Cela signifie qu'il faut se garder de créer « *une nouvelle bureaucratie de défense* », en compétition avec ce qui existe dans l'OTAN, sans acquérir les moyens militaires correspondants. Similitude des organisations facilitant une intégration à la demande, partage des tâches, voire partage capacitaire interne et acquisition des moyens de commandement indispensables à une certaine liberté de décision et de proposition sont nécessaires. Comme l'écrit Dominique David de l'IFRI « *il n'y aura pas d'autonomie européenne sans autonomie de la décision et des moyens (satellites et matériels aéroportés notamment). L'Europe doit posséder des armements de souveraineté* »<sup>126</sup> Evoquant le dispositif décidé à Helsinki Alain Richard résume le concept d'emploi autonome de la façon suivante : « *si les Américains et les Européens décident que ce sont les Européens qui doivent agir, ce dispositif leur permettra de mener toutes les actions requises dans une crise régionale, même violente* »<sup>127</sup>. C'est ce scénario que, l'UEO, partagé entre son « *Otanisation* »<sup>128</sup> et l'intégration programmée de ses moyens à l'UE, a joué en février 2000 : le thème en était le règlement d'une crise dans un contexte où l'OTAN est accaparée par une intervention de plus grande envergure et ne peut fournir qu'un minimum de moyens logistiques<sup>129</sup>. Après son infantilisation, voilà l'Europe traitée comme une adolescente. Le progrès est sensible.

#### 4.2.2. Pesanteurs européennes : le risque de l'autodéfense élargie

C'est bien à la résolution du problème récurrent du *burden sharing* à laquelle les Etats européens doivent se résoudre s'il veulent obtenir le partage des responsabilités, sans quoi la perspective évoquée ci-dessus se transformerait en sa version basse : une sorte de *statu quo* où l'Europe harmoniserait ses moyens au moindre coût, en se donnant une vague capacité d'autodéfense à la japonaise, tout en comptant sur les Américains pour les coups durs et les crises extérieures.

Il est frappant de constater qu'au début des années 90, les sommets de l'OTAN, la création de l'EUROCORPS, le raffermissement de l'UEO furent déjà considérés comme les signes tangibles de l'éveil de l'Europe de la défense. La signature du traité de Maastricht, où le thème de la PESC était développé sur un ton volontariste et prometteur, avait ouvert la voie à toutes les avancées dans ce domaine mais aucune décision n'intervint avant le sommet d'Helsinki. Celui-ci, sans mentionner d'élément budgétaire, prévoit la réalisation d'un premier outil, mais à l'échéance 2003. Déjà, quatre ans après Maastricht, la France avait subordonné

sa réintégration dans les structures militaires de l'OTAN à l'obtention par l'Europe de commandements régionaux et un consensus avait été obtenu dans l'UE sur la nécessité d'un rééquilibrage des responsabilités parallèle à l'élargissement de l'Alliance. Le « non » ferme des Américains était assorti d'un argumentaire sur le thème : « *créez d'abord une flotte européenne crédible en Méditerranée et nous reparlerons de tout ça dans quelques années* »<sup>130</sup>. A la même époque, lors de la publication du concept franco-allemand de Nuremberg, l'opposition française clamait « *Nous souhaitons européeniser l'Alliance, c'est l'inverse qui semble se produire* »<sup>131</sup> et encore « *on est en train de passer d'une volonté(...) d'aller vers une sécurité européenne vers, au contraire, une sorte « d'otanisation » de l'Europe, c'est à dire qu'on est en position de suivisme par rapport aux Allemands* »<sup>132</sup>.

En bref l'UE, France en tête, se satisfait depuis dix ans d'un même discours assorti d'initiatives symboliques, garantes de son confort moral, et de l'arrière-pensée électorale de continuer à favoriser la paix interne et le progrès social en minimisant les dépenses « de prestige ». C'est l'entretien d'une situation confortable où, « *l'Alliance légitime la nation, gomme les différences entre partenaires européens, permet à chacun de faire l'impasse ou l'économie de la puissance, tout en participant à la plus puissante organisation politique du monde* »<sup>133</sup>. La version basse évoquée ci-dessus gardera certainement de nombreux partisans, et pas seulement au sein des ministères des finances car les questions stratégiques apparaissent secondaires à nombre de citoyens de l'Europe qui se plaignent autant de la pauvreté en équipement de défense, que du prix qu'il coûte. La situation est pire chez certains de nos voisins et aggravée par le fait que, « *la revendication d'une Europe de la puissance choque.(..) Elle paraît d'autant plus hérétique que la construction européenne fut elle-même conçue, dès 1957 comme l'antidote absolu aux volontés de puissances classiques...* »<sup>134</sup>. Par ailleurs les tendances pacifistes sont très fortes et l'issue de la campagne aérienne du Kosovo, ses résultats humanitaires et politiques, en retrait par rapport aux exigences de Rambouillet, ont laissé « *un doute sur l'efficacité du recours à la force* »<sup>135</sup>.

C'est sans doute nourri de cette approche que le dispositif militaire avalisé à Helsinki se complète d'un dispositif d'intervention non-militaire souple, concept dont le développement a été confié à M. Christophe Patten. Il l'envisage comme un « *engagement humanitaire* » dans lequel « *se reflète tout ce que l'Europe représente au niveau politique et culturel depuis le siècle des lumières* »<sup>136</sup>. A niveau d'investissement constant, voire plus limité, l'Europe risque ainsi de se contenter d'une capacité d'autodéfense élargie, à la japonaise, qui se traduirait par la poursuite de son effacement de la scène politique mondiale.

#### 4.2.3. Conséquences sur la relation transatlantique

Le choix de rester dans l'OTAN demande une grande vigilance et Richard Nixon nous mettait en garde, un peu avant la fin de la guerre froide : « *Au mieux, une Europe dépendante des Etats-Unis pour sa défense sera consultée avant que les décisions qui concernent sa sécurité ne soient prises. Beaucoup plus probablement, elle sera informée quand tout sera terminé. Pour de grandes nations c'est une situation intolérable.* »<sup>137</sup>. Il y a là un danger qui guette une Union européenne qui accepterait de rester dans l'OTAN sans se donner les moyens d'y être forte, car jusqu'à présent « *L'OTAN fonctionne comme une école de dépendance et d'irresponsabilité stratégique des Européens* »<sup>138</sup>.

Dans l'optique d'entretenir une relation de puissance avec les Américains, il faut donc manifester concrètement la volonté d'équilibrer charges et responsabilités et rendre possible une évolution dans ce sens. Le soutien américain serait normalement acquis, il est significatif à cet égard qu'un des arguments proposés par le président Clinton pour justifier un projet (électoraliste) de budget de défense 2001, en augmentation, est le soutien de la volonté alliée d'acquérir des capacités de transport stratégique ou tactique en facilitant aux britanniques l'achat de C130J ou de C17<sup>139</sup>. Pour encourager ce mouvement, Z. Brzezinski suggère même à l'Amérique d' « *affirmer qu'elle est prête à reconnaître à terme l'Europe*

comme un pair sur le plan mondial » et de « s'accommoder progressivement des conceptions françaises concernant la distribution des pouvoirs au sein des institutions transatlantiques »<sup>140</sup>. En contrepoint, les décisions récentes ont permis à Madeleine Albright de manifester l'inquiétude des Américains quant à l'orientation des décisions faisant suite au sommet d'Helsinki et elle demande aux Européens d'éviter les 3 D : duplication, découplage et discrimination institutionnelle qui nuiraient à la cohérence de l'OTAN.

La version basse évoquée plus haut aurait d'autres conséquences car elle implique que, comme le dit crûment Z. Brzezinski, que « L'Europe reste dans une large mesure un protectorat américain » où de nombreux Etats « se replient sur leurs problèmes intérieurs et fuient les grands dilemmes internationaux »<sup>141</sup>. Mais les tenants américains d'une rénovation voire d'un entretien d'une Alliance, jugée alors toujours aussi coûteuse, auraient de moins en moins d'arguments pour défendre leur thèse et la participation américaine à la défense européenne risquerait de vérifier de plus en plus la caricature qu'en a fait, l'ambassadeur Robin « Pour savoir ce qu'il en est de la « défense européenne » dans l'OTAN (..) on n'a qu'à interroger la Yougoslavie : (...) c'est un partage où les Européens ont les avanies de la guerre sur le terrain et les Américains, les honneurs de la paix à Dayton »<sup>142</sup>.

En somme, dans cette option du maintien de l'intégration dans l'OTAN, l'Europe devra d'abord obtenir le respect du partenaire américain, d'autre part accepter et faire accepter à tous ses membres, y compris la France de ne pas être un acteur stratégique à part entière. En troisième lieu il lui faudra se méfier de ce que la lourdeur du processus de prise de décision ne devienne pas le principal handicap de la crédibilité de l'UE. La vivacité des réactions souveraines, qui ont permis par le passé aux nations qui la compose de régler seules un certain nombre de crises, était leur principal atout.

### **4.3. Assumer la puissance**

« La défense européenne, pas plus qu'aucune autre formule fédéraliste ne saurait s'accommoder de demi-mesure : elle est l'avènement de la souveraineté européenne »<sup>143</sup> Le choix d'assumer la puissance que pourrait faire la première entité économique de la planète est celui qui l'amènerait à s'écarter de la formule actuelle de l'OTAN pour progressivement réduire le rôle de cette Alliance au partage d'un parapluie nucléaire reposant sur la perception commune des seuls intérêts vitaux de l'Occident. Il s'agit clairement, sans chercher l'épreuve de force, d'avoir pour but avoué le partage équilibré de la suprématie mondiale. C'est une extrapolation du rôle que la France essaie de jouer dans le monde.

#### **4.3.1. Un monde occidental bipolaire**

Equilibrer la puissance américaine, offrir une autre perspective que l'asservissement aux méthodes manichéennes d'outre-Atlantique, user de sa puissance militaire pour affirmer des ambitions politiques ou économique et sa vision du monde, est une approche qui est cohérente avec les moyens de l'Europe, première puissance mondiale sur la plupart des critères d'évaluation. Cela correspondrait à une attente internationale : « Beaucoup de pays en développement, tout en étant de plus en plus marquées par l'influence américaine, semblent (...) attendre de l'Europe qu'elle devienne, face aux Etats-Unis, un contrepoids – plutôt qu'un contre-modèle auquel ils ne croient guère. »<sup>144</sup> Même si le sommet d'Helsinki se place officiellement dans la perspective affirmée d'une Alliance dont la préservation du rôle régional, nous l'avons vu, est une priorité des Européens, « La force de réaction rapide qui verra le jour en 2003 est créée pour intervenir sur le continent européen mais pourquoi pas ailleurs »<sup>145</sup>. De plus, concernant le mode décisionnel qui y est ébauché, N. Gnesotto affirme « Limiter l'intervention stratégique des Européens aux cas d'abstention militaire des Etats-Unis apparaît (...) de moins en moins réaliste, sauf à vouloir garder la Défense européenne comme un pur exercice de rhétorique diplomatique »<sup>146</sup>.

Le fondement d'une telle orientation était déjà perceptible dans une déclaration de Konrad Adenauer en 1956, quelques mois avant l'affaire de Suez « *Les besoins vitaux des Etats européens ne sont pas toujours les besoins des Etats-Unis et vice-versa. Ceci risque d'engendrer des différences de politique conduisant à des actions indépendantes* »<sup>147</sup>. Le contexte géopolitique européen impose à l'UE de disposer d'un mode de décision et d'intervention indépendant. Il est par exemple faux d'affirmer que l'Europe n'aurait pu intervenir seule au Kosovo et plus largement en ex-Yougoslavie. Si elle avait eu à gérer cette crise seule, elle y serait sans doute parvenue mais pas avec les mêmes méthodes. Il n'est pas lieu ici de revenir sur le flou qui entoure le déroulement de la réunion de Rambouillet ou la disqualification du travail des observateurs de l'OSCE, mais même dans le cas d'une intervention militaire autonome, elle aurait été amenée à prendre en compte, avant toute décision, un risque de pertes plus élevée, une efficacité moindre, une durée plus longue, autant de critères qui l'auraient rendue plus humaine et moins arrogante et qui auraient nécessité une présentation mieux argumentée auprès de l'opinion.

Même en dehors de la zone d'intérêt que nous avons brossée plus haut, l'analyse stratégique de l'Europe peut différer de celle des Etats-Unis et son approche de la défense de ses intérêts prendre d'autres formes que celles qu'ils préconisent car comme le dit Alain Richard « *Les Etats-Unis veulent pouvoir employer la force partout dans le monde. Ce n'est pas notre cas* »<sup>148</sup>. L'exemple de la gestion de la menace irakienne, dix ans après la fin de la guerre du Golfe, est riche d'enseignement à cet égard. Enfin, la nécessité d'autonomie de l'Europe hors du contexte de guerre froide est évidente pour un observateur extérieur. En décembre 1997 déjà, *Times of India* publiait : « *Alors qu'à présent les pays européens se comportent comme s'ils étaient des serviteurs loyaux de l'hégémonie des Etats Unis, leur renforcement et la concurrence économique des Etats-Unis les rendront inévitablement plus indépendants et plus affirmés dans la prise de décision à l'échelle globale* »<sup>149</sup>.

#### 4.3.2. Coût et risques d'affrontement

Une politique de puissance autonome aurait un coût qu'il faudrait être prêt à assumer. Coût politique pour les Etats de l'UE qui ne pourraient plus compter sur l'arbitrage américain pour modérer des positions, parfois simplement animées de la volonté de montrer sa différence en affirmant une sensibilité souveraine, sans risque d'être pris au mot. Une Europe de la puissance ne parle que d'une seule voix et devrait être capable de prendre des décisions en rapport avec ses moyens et en assumant les risques politiques de leur succès ou de leur échec. Coût financier également, si l'ambitions de cette nouvelle Europe est de disposer de moyens qui lui permette des modes d'action comparables à ceux des Américains, ses budgets de défense devraient être au moins doublés, dans un premier temps pour rejoindre le leur. Leur part de recherche et développement devrait tripler pour rattraper le retard accumulé. L'Europe où se sont produites presque toutes les avancées techniques des deux derniers siècles d'équipement militaire, à l'exception notable du nucléaire, a les capacités et le génie pour lancer une recherche active dans le domaine des armements et des systèmes d'information. Son objectif devrait être de reprendre un avantage stratégique en rendant obsolète l'arsenal actuel des autres puissances.

Le premier risque de cette politique serait la reprise d'une coûteuse course aux armements que personne ne souhaite et dans laquelle l'avance ouverte ou cachée acquise par les Etats-Unis a de forte chance de mettre à rude épreuve toute concurrence. Le second risque est l'hostilité diplomatique des Etats-Unis (et de la Russie) qui, convoitent ou au moins souhaitent avoir les mains libres dans une partie de l'espace stratégique européen, l'Eurasie centrale de l'Ukraine au Kazakhstan. Or, « *Si les liens transatlantiques se distendaient, c'en serait fini de la primauté de l'Amérique en Eurasie* »<sup>150</sup> laquelle revêt de son point de vue un haut niveau de priorité. Il y a donc un risque de confrontation avec les Etats-Unis, d'autant que, vu de l'extérieur les décisions d'Helsinki conduisent inévitablement à la séparation. En effet, au lendemain de l'accord, le quotidien *Al Hayat* écrivait « *Bien que les Européens*

*n'aient pas encore annoncé leur nouvelle stratégie de sécurité les réformes proposées mèneront l'Europe à la dissolution progressive de l'Alliance Atlantique (...) l'Europe a commencé à engager la procédure de divorce qui n'est que reportée ».*

A moins d'une victoire des thèses néo-isolationnistes, dont nous avons fait état, tout porte à croire qu'il y aurait une certaine résistance, outre-Atlantique, à un tel processus. Le rapport Lolfowitz en 1992 affirmait « *Nous devons agir en vue d'empêcher l'émergence d'un système européen qui pourrait déstabiliser l'OTAN* »<sup>151</sup>...et de ce fait, remettre en cause la suprématie mondiale des USA. Il faut aussi entendre cette crainte de déstabilisation comme celle d'une Europe qui s'alignerait sur le comportement stratégique des pays les moins interventionnistes de l'UE traduisant un repli comparable aux aspirations isolationnistes de certains américains. Z. Brzezinski exprime cette inquiétude : « *Laissés à eux-mêmes les Européens courent le risque d'être absorbés par leurs problèmes sociaux internes* »<sup>152</sup>.

La première tentation serait même celle d'étouffer le mouvement dans l'œuf, très probablement par des manœuvres d'intimidation ou en jouant sur les divisions internes de l'UE, si nécessaire, par la force. La capacité de l'Etat américain à prendre fait et cause pour ses exportations agricoles ou aéronautiques en usant de menaces politico-diplomatiques ou de dispositifs législatifs et douaniers outranciers ne laisse que peu de doute sur le traitement qui serait infligé à l'Europe si son comportement était jugé dangereux pour les intérêts stratégiques américains. De plus, les moyens médiatiques dont ils sont les maîtres, sont les plus efficaces pour diaboliser une nation et manipuler l'opinion mondiale. Outre les inévitables conséquences sociales et géopolitiques de choix de ce type il serait aisé de jouer, auprès des Européens sur une corde très sensible : « *Le souvenir de deux guerres mondiales rappelle un monde où la volonté de puissance reste synonyme d'abomination* »<sup>153</sup>.

#### **4.3.3. Le maintien du lien transatlantique dans un monde multipolaire**

Mais, comme nous l'avons rappelé, l'objectif stratégique vital et prioritaire de l'Europe est le maintien d'un lien transatlantique. L'option proposée ici suppose de faire admettre l'idée selon laquelle l'affirmation d'une autonomie franche en matière stratégique est possible dans un cadre transatlantique maintenu à son minimum vital. Cette perspective est rarement développée par les experts, ce qui rend très spéculatif l'estimation des réactions et conséquences. Z Brzezinski par exemple élude le sujet en écrivant « *L'hypothèse que [l'Europe] surmonte la diversité de ses traditions nationales pour former une entité politique homogène pesant sur les relations internationales doit être écartée* » mais il affirme dans le même ouvrage que l'Europe, « *tête de pont de la démocratie en Eurasie* »<sup>154</sup> (point de vue plutôt réducteur qui entretient la modestie de nos vieilles nations) doit rester un protectorat américain. Plus loin il éclaire cette analyse en expliquant qu'un des risques dont les USA doivent se prémunir est la renaissance d'une coalition forte en Europe (au même titre qu'en Asie, ce qui est significatif de la place accordée à la fraternité transatlantique).

Si l'option d'une puissance assumée est retenue en Europe, ce qui demandera une force de conviction solide à ses promoteurs, il restera à la faire admettre outre-Atlantique. L'Union pourrait jouer sur sa réputation d'impuissance et d'indécision, qui avait déjà provoqué outre-Atlantique une grande incrédulité quant à la possibilité d'avènement de l'Union économique et monétaire (UEM), que concrétise aujourd'hui l'euro. Il conviendra surtout de bien cerner les dangers que pourraient percevoir les Américains et montrer que des mesures très claires ont été prises pour les prendre en compte. En premier lieu organiser une défense cohérente qui ne laisse aucun doute quant à la capacité à se dispenser d'aide pour assurer toute la gamme d'actions nécessaire à la préservation de la stabilité et des intérêts communs, dans la zone euroméditerranéenne. Ensuite, se garder d'adopter un comportement arrogant et antidémocratique, reproche fréquemment entendu en interne à l'adresse de la bureaucratie de Bruxelles, afin de ne pas risquer d'être catalogué dans les *rogues states* pour peu qu'une

agressivité quelconque de notre part se traduise par des opérations jugées inopportunes : un traitement énergique du séparatisme corse ou basque par exemple.

Il faut également définir clairement et d'un commun accord l'espace dans lequel pourrait s'exercer cette autonomie stratégique ; en exclure *a priori* les Etats de l'ex-URSS et se poser très sérieusement la question de la Turquie dont la situation est particulièrement stratégique; affirmer enfin que la résurgence d'une menace vitale ne pourra être contrée que par l'union de forces communes, dont les structures seraient conservées à leur minimum crédible, au sein d'une instance de dialogue et de coopération qui serait le véritable substitut à l'OTAN. Il faudra également examiner en commun la définition des objectifs des actions que l'Europe mènera et s'entendre sur les modalités d'emploi des armes qui restent partagées, dans le domaine de la dissuasion par exemple. C'est une voie détournée pour vérifier que les moyens prévus sont adaptés car, comme le signale Simon Serfaty « *Si un accord sur les fins ne parvient pas à engendrer un accord sur les moyens, alors le désaccord sur les moyens risque de mener à un désaccord périlleux sur les fins* »<sup>155</sup>.

L'un des points forts de cette option, dont il faudra convaincre nos alliés, serait que cette façon d'assumer un rôle et une volonté stratégique conforme à son potentiel géopolitique peut servir d'exemple aux puissances qui émergeraient ensuite. Elles seraient incitées à déterminer le cadre d'exercice de leurs responsabilités régionales et à rechercher la mise en place de dispositifs similaires. L'Occident, au lieu de s'enfermer derrière un rideau de puissance partagée, montrerait la voie que doit prendre la construction d'un monde multipolaire et équilibré. Il favoriserait le renforcement des instances de concertation en rendant nécessaire l'élargissement de leur pouvoir supranational. Écoutons par exemple le groupe Pugwash qui, dans le cadre d'un monde sans armes nucléaires, propose de rendre l'ONU seul détenteur à terme de la puissance de dissuasion. Dans les positions qu'elle prendra vis-à-vis des Etats-Unis, l'Union européenne qui ferait le choix d'assumer sa puissance aurait à faire preuve de la plus grande clarté. Si la concurrence économique avec les cousins d'Amérique est déjà largement assumée, la concurrence stratégique n'est pas un but en elle-même. C'est plutôt une complémentarité qui doit être recherchée dans une relation de confiance et un respect des différences qui est celle qui existe entre leurs peuples. C'est aussi la participation commune à un pari sur la construction d'un avenir harmonieux pour la planète, que perdra le plus égoïste.

Les options présentées ci-dessus pour l'Europe, celle où elle se renforce au sein de l'OTAN et celle où elle assume une autonomie stratégique, peuvent constituer deux étapes successives d'un même processus. Dans tous les cas, la défense européenne se construira sur un consensus que résume le sociologue Julio Busquets quand il écrit (ref xx) « *L'ère idyllique d'un monde sans guerre n'est pas pour demain. En attendant il est nécessaire de doter l'Union européenne d'une force armée* » et ajoute, « *sans pouvoir coercitif, la communauté politique est une pure utopie* »<sup>156</sup>. Que le mode de construction retenu conserve ou remette en cause les schémas actuels de l'Alliance, que sa zone d'action se limite aux territoires des pays membres ou qu'il s'étende à la zone euroméditerranéenne, voire à l'Afrique il ne méritera l'intérêt et la compréhension des Américains que s'il est cohérent et volontaire. Toute démarche de faiblesse, d'économie mesquine, ne peut conduire qu'à l'alternative entre un repli des Américains sur leur continent et une action énergique de torpillage du processus, en vue de maintenir le *statu quo*.

## 5. CONCLUSION

Une partie des questions en suspens dans le présent mémoire s'inscrit dans la problématique de la requête de M. Paul Quiles, président de la commission de la Défense à l'Assemblée nationale, qui, avant tout examen d'une nouvelle loi de programmation nationale, réclame la rédaction d' « *une sorte de livre blanc européen* ». Celui-ci doit permettre de connaître « *la contribution de chaque pays ou le degré d'autonomie réelle de la future politique de défense européenne par rapport à l'OTAN* »<sup>157</sup> et surtout de s'accorder sur la finalité des politiques de défense européennes. L'inquiétude est fondée quand on constate que dans sa présentation du projet de budget de défense 2000, le ministère de la défense n'évoque aucune contrainte ou dépense liée à la construction de la défense européenne. Qu'elle se concrétise au sein ou sur les cendres de l'Alliance, la défense européenne ne sera en aucun cas économique. Les menaces auxquelles elle doit faire face ne sont pas assez définies pour autoriser la moindre impasse. Le concept franco-allemand signé à Nuremberg en décembre 1996 prends la précaution de préciser que « *Le maintien de la capacité d'assurer la défense nationale et collective reste nécessaire puisqu'un retournement fondamental des conditions de la sécurité en Europe ne peut être exclu* »<sup>158</sup>. Cela signifie que l'abandon des composantes nationales ou la dissolution de l'OTAN dans sa forme actuelle seraient des actes irresponsables si elles n'étaient remplacées par une défense commune forte, crédible autant dans ses moyens que dans sa cohérence et dans la réactivité de ses chaînes de décision. A moins de renoncer aux avantages qu'elle retire de sa construction, le *statu quo* n'est pas acceptable pour l'Europe. Elle est comme une péniche remontant le cours d'un fleuve : si elle n'avance pas, elle recule. Or si « *La guerre n'est pas près de tomber en désuétude* »<sup>159</sup>, la forme que prendra le prochain conflit qui concernera l'Europe est totalement inconnue.

Pour ce qui est de savoir si la défense européenne est belligène pour l'Occident, l'Europe ne doit pas se tromper de combat en cherchant à l'extérieur d'elle-même la source de sa cohésion politique « *Donnez-moi un ennemi, je vous ferai une bonne communauté* »<sup>160</sup> Ce qui a été vrai de l'OTAN avec l'URSS ne doit en aucun cas être attendu ou rendu possible de la part des USA pour l'UE, et à la mise en garde « *L'Amérique est un miroir qui reflète les peurs et les espoirs des Européens. Elle ne saurait servir de bouc émissaire ou d'alibi à notre absence de volonté politique* »<sup>161</sup> il faudrait ajouter : « ... pas plus qu'à la fabrication d'une unité artificielle ». Il faut croire N. Gnésotto qui écrit « *le scénario d'une Amérique abandonnant le continent européen est aussi absurde que le projet d'une organisation de l'Europe qui se ferait contre ou sans l'Amérique* »<sup>162</sup>, il faut aussi être convaincu qu'une grande puissance ne coopère vraiment et sincèrement qu'avec une grande puissance.

L'exemple des relations entre les Etats-Unis et la Chine doit être médité. Alors qu'il sort à peine du sous-développement et ne partage que très peu de valeurs avec les Américains, l'Empire céleste se fait respecter et n'hésite pas à brandir la menace de l'arme nucléaire contre la première puissance du globe. Cette dernière n'envisage en aucun cas d'intervenir directement dans ses affaires intérieures et se contente de le courtiser pour y gagner péniblement des parts de marché. L'Europe est l'amie des Etats-Unis, tient à le rester et à garder les liens économiques et culturels qui fondent leur prospérité respective. Si elle ne veut plus rester dans le flou d'un engagement unilatéral qui la vassalise vis-à-vis d'eux, elle doit construire sa stratégie autour d'une idée maîtresse qui relève des rapports humains : il n'y a pas d'alliance sans confiance et il n'y a pas de confiance sans respect mutuel. Or, et surtout dans le domaine stratégique, le respect, ça se mérite !

## NOTES

Les références se rapportent à la bibliographie située en page III, ci-après

- <sup>1</sup> William Mac Neil, ouvrage en référence g
- <sup>2</sup> contribution de Jean-Marie Géhenno à l'ouvrage cité en référence m
- <sup>3</sup> Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Economica et ISC 1999
- <sup>4</sup> Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a
- <sup>5</sup> William Mac Neil, ouvrage en référence g
- <sup>6</sup> Bruno Colson ouvrage en référence b
- <sup>7</sup> Nicole Gnesotto ouvrage en référence e
- <sup>8</sup> Richard Nixon, ouvrage en référence h
- <sup>9</sup> Nicole Gnesotto ouvrage en référence e
- <sup>10</sup> Richard Nixon, ouvrage en référence h
- <sup>11</sup> *Al Hayat* du 21 décembre 1999,
- <sup>12</sup> Laurent Zecchini article en référence z
- <sup>13</sup> Nicole Gnesotto ouvrage en référence e
- <sup>14</sup> Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a
- <sup>15</sup> Bruno Colson ouvrage en référence b
- <sup>16</sup> contribution de Philippe Moreau-Desfarges à l'ouvrage cité en référence m
- <sup>17</sup> Nicole Gnesotto ouvrage en référence e
- <sup>18</sup> contribution de Pascal Boniface à l'ouvrage cité en référence l
- <sup>19</sup> contribution d'André Dumoulin à l'ouvrage cité en référence l
- <sup>20</sup> Bruno Colson ouvrage en référence b
- <sup>21</sup> *Le Monde* du 25 janvier 1997
- <sup>22</sup> Andréa Tarquini article cité en référence y
- <sup>23</sup> Bruno Colson ouvrage en référence b
- <sup>24</sup> Nicole Gnesotto ouvrage en référence e
- <sup>25</sup> Alain Richard article cité en référence s
- <sup>26</sup> Constanz Steinzmuller article cité en référence x
- <sup>27</sup> Simon Serfaty ouvrage en référence j
- <sup>28</sup> cités par Bruno Colson ouvrage en référence b
- <sup>29</sup> Simon Serfaty ouvrage en référence j
- <sup>30</sup> Woodrow Wilson
- <sup>31</sup> Simon Serfaty ouvrage en référence j
- <sup>32</sup> contribution de Dominique Moïsi à l'ouvrage cité en référence m
- <sup>33</sup> cité par Bruno Colson ouvrage en référence c
- <sup>34</sup> cité par Bruno Colson ouvrage en référence b
- <sup>35</sup> Rémy Kauffer, *L'arme de la désinformation, les multinationales américaines en guerre contre l'Europe*, Grasset 1999
- <sup>36</sup> article de Mark Suzman dans le *Financial Times* du 8 février 2000
- <sup>37</sup> Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a
- <sup>38</sup> Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a
- <sup>39</sup> Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a
- <sup>40</sup> Bruno Colson ouvrage en référence b
- <sup>41</sup> Nicole Gnesotto ouvrage en référence e
- <sup>42</sup> Richard Nixon, ouvrage en référence h
- <sup>43</sup> repris par Bruno Colson ouvrage en référence b
- <sup>44</sup> Nicole Gnesotto ouvrage en référence e
- <sup>45</sup> cité par Andres Ortéga, *El Pais*, 6 février 2000
- <sup>46</sup> cité par Bruno Colson ouvrage en référence b
- <sup>47</sup> rapporté par Jacques Isnard, *Le Monde* du 16 juin 1997
- <sup>48</sup> contribution de Pascal Boniface à l'ouvrage cité en référence l
- <sup>49</sup> Institut des relations internationales et de stratégie
- <sup>50</sup> contribution de Frédéric Bozo à l'ouvrage cité en référence m
- <sup>51</sup> Nicole Gnesotto ouvrage en référence e
- <sup>52</sup> contribution de André Dumoulin à l'ouvrage cité en référence l
- <sup>53</sup> Nicole Gnesotto ouvrage en référence e
- <sup>54</sup> Simon Serfaty ouvrage en référence j
- <sup>55</sup> Henri Pac ouvrage en référence i

- 56 Nicole Gnesotto ouvrage en référence f  
57 Julio Busquets article cité en référence y  
58 Stanley R Slean ouvrage en référence k  
59 contribution de Jean-Marie Géhenno à l'ouvrage cité en référence m  
60 Stanley R Slean ouvrage en référence k  
61 Simon Serfaty ouvrage en référence j  
62 Richard Nixon, ouvrage en référence h  
63 député espagnol, président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN cité Juan Roldan, ABC, 23 février 2000  
64 chiffres empruntés à Nicole Gnesotto, ouvrage en référence f  
65 cité par Bruno Colson ouvrage en référence b  
66 Richard Nixon, ouvrage en référence h  
67 cité par A. Dumoulin dans sa contribution à l'ouvrage cité en référence l  
68 Andres Ortéga, *El País*, 6 février 2000  
69 Simon Serfaty ouvrage en référence j  
70 Bruno Colson ouvrage en référence b  
71 Stanley R Slean ouvrage en référence k  
72 affirmation de Stanley R Slean ,ouvrage en référence k  
73 général Charles Guthrie article en référence n  
74 Simon Serfaty ouvrage en référence j  
75 Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a  
76 sondage cité par Stanley R Slean ,ouvrage en référence k  
77 Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a  
78 Daniel Vernet, *Le Monde* du 8 février 2000  
79 M.Wang Guangya, vice-ministre chinois des affaires étrangères lors de la conférence sur la sécurité de Munich, cité par *The Times* du 8 février et *The Guardian* du 7 février 2000  
80 Daniel Vernet, *Le Monde* du 8 février 2000  
81 *The Guardian* du 7 février 2000  
82 Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a  
83 Madeleine Allbright cité dans un article d'ABC le 3 février 2000  
84 Jacques Chirac discours reproduit en référence q  
85 Philippe Engelhard, ouvrage en référence d  
86 contribution de Françoise Prigent à l'ouvrage cité en référence l  
87 Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a  
88 contribution de Thierry de Montbrial à l'ouvrage cité en référence m  
89 Philippe Engelhard, ouvrage en référence d  
90 « le plus grand orateur de la Douma », cité par Philippe Engelhart, ouvrage en référence d  
91 aux éditions L'Harmattan, 2000  
92 Alain Richard article cité en référence s  
93 général Charles Guthrie article en référence n  
94 Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a  
95 Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a  
96 Paul Arnaud de Foïard article en référence o  
97 Lionel Jospin discours reproduit en référence v  
98 Philippe Engelhard, ouvrage en référence d  
99 contribution de Françoise Prigent à l'ouvrage cité en référence l  
100 contribution de Pascal Boniface à l'ouvrage cité en référence l  
101 Déclaration de Gérard Schröder lors de la conférence sur la politique de sécurité de Munich en février 1999  
102 cité par Stephan Martens dans sa contribution à l'ouvrage en référence l  
103 *Le Monde* du 18 février 2000  
104 Simon Serfaty ouvrage en référence j  
105 contribution de Nicole Gnesotto à l'ouvrage cité en référence m  
106 Nicole Gnesotto ouvrage en référence e  
107 Nicole Gnesotto ouvrage en référence f  
108 contribution d'André Dumoulin à l'ouvrage cité en référence l  
109 contribution d'André Dumoulin à l'ouvrage cité en référence l  
110 *Washington Post* du 16 décembre 1999  
111 Jean-François Daguzan document en référence r  
112 Jean-François Daguzan document en référence r  
113 Nicole Gnesotto ouvrage en référence f  
114 Nicole Gnesotto ouvrage en référence f  
115 contribution de Pascal Boniface à l'ouvrage cité en référence l  
116 cité par Richard Nixon, ouvrage en référence h  
117 Paul-Marie de La Gorce. *Le dernier empire - Le XXI ème siècle sera-t-il américain?*, Grasset 1996  
118 Titre de l'ouvrage en référence b

- 
- <sup>118</sup> Nicole Gnesotto ouvrage en référence e  
<sup>119</sup> Constanze Steinzmuller article en référence x.  
<sup>120</sup> Richard Nixon, ouvrage en référence h  
<sup>121</sup> Simon Serfaty ouvrage en référence j  
<sup>122</sup> Jean Monnet cité dans l'ouvrage en référence m  
<sup>123</sup> contribution de Jean-Marie Géhenno à l'ouvrage cité en référence m  
<sup>124</sup> *Le Monde* du 25 janvier 1997  
<sup>125</sup> cité par le *Financial Times* du 9 février  
<sup>126</sup> cité par Laurent Zecchini, article en référence z  
<sup>127</sup> Alain Richard article cité en référence s  
<sup>128</sup> contribution d'André Dumoulin à l'ouvrage cité en référence l  
<sup>129</sup> *Le Figaro* du 22 février 2000  
<sup>130</sup> Jacques Amalric, *Libération* du 27 février 1997  
<sup>131</sup> Laurent Fabius cité par *Le Figaro* du 30 janvier 1997  
<sup>132</sup> Lionel Jospin, cité par *Le Monde* du 30 janvier 1997  
<sup>133</sup> Nicole Gnesotto ouvrage en référence e  
<sup>134</sup> Nicole Gnesotto ouvrage en référence e  
<sup>135</sup> contribution de Frédéric Bozo à l'ouvrage cité en référence m  
<sup>136</sup> Christophe Patten, article en référence t  
<sup>137</sup> Richard Nixon, ouvrage en référence h  
<sup>138</sup> Nicole Gnesotto ouvrage en référence e  
<sup>139</sup> article de Mark Suzman dans le *Financial Times* du 8 février 2000  
<sup>140</sup> Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a  
<sup>141</sup> Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a  
<sup>142</sup> ambassadeur Robin, *Le Figaro* du 29 janvier 1997  
<sup>143</sup> Henri Pac, ouvrage en référence i  
<sup>144</sup> contribution de Jean-Marie Géhenno à l'ouvrage cité en référence m  
<sup>145</sup> article de Catherine Chatignoux, *Les Echos* 7 janvier 2000  
<sup>146</sup> contribution de Nicole Gnesotto à l'ouvrage cité en référence m  
<sup>147</sup> cité par Simon Serfaty ouvrage en référence j  
<sup>148</sup> Alain Richard article cité en référence s  
<sup>149</sup> Cité dans l'ouvrage en référence m  
<sup>150</sup> Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a  
<sup>151</sup> Paul-Marie de La Gorce. *Le dernier empire - Le XXI ème siècle sera-t-il américain?*, Grasset 1996  
<sup>152</sup> Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a  
<sup>153</sup> Nicole Gnesotto ouvrage en référence e  
<sup>154</sup> Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a  
<sup>155</sup> Simon Serfaty ouvrage en référence j  
<sup>156</sup> Julio Busquets article cité en référence y  
<sup>157</sup> Paul Quiles, article en référence u  
<sup>158</sup> *Le Monde* du 25 janvier 1997  
<sup>159</sup> Zbigniew Brzezinski ouvrage en référence a  
<sup>160</sup> Régis Debray cité par P. Engelhart, ouvrage en référence d  
<sup>161</sup> contribution de Dominique Moïsi à l'ouvrage cité en référence m  
<sup>162</sup> Nicole Gnesotto, ouvrage en référence e

## BIBLIOGRAPHIE

Cette étude est particulièrement redevable aux travaux de Nicole Gnesotto et de Bruno Colson, concernant le lien transatlantique et les alliances, et à ceux de Zbigniew Brzezinski et Simon Serfaty pour la compréhension de la logique politique et stratégique des Etats-Unis.

Les traductions des articles de presse étrangers sont dues au département médias de la DICOD, dont l'excellente synthèse de presse quotidienne a fourni la plupart des références issues de publications généralistes internationales, pour 1999 et 2000. Les références plus anciennes (1996 /97) sont extraites de la synthèse de presse du Sirpa/mer de Toulon.

### OUVRAGES ET ESSAIS

a	BRZEZINSKI Zbigniew	Le grand échiquier - L'Amérique et le reste du monde	<i>Bayard éditions, 1997</i>
b	COLSON Bruno	Europe : repenser les Alliances	<i>Economica et ISC 1995</i>
c		La stratégie américaine et l'Europe	<i>Economica et ISC 1997</i>
d	ENGELHARD Philippe	La troisième guerre mondiale est commencée	<i>Arléa 1997</i>
e	GNESOTTO Nicole	La puissance et l'Europe	<i>Presses de Sciences Po. 1998</i>
f		Le partage du fardeau de l'OTAN	<i>IFRI série Transatl. n°11 1999</i>
g	Mc NEILL William	La recherche de la puissance	<i>Economica, 1992</i>
h	NIXON Richard	1999, la victoire sans la guerre	<i>ERGO Press 1989</i>
i	PAC Henri	Défense et Sécurité européenne	<i>Eyrolles Université</i>
j	SERFATY Simon	La politique étrangère des Etats-Unis de Truman à Reagan	<i>PUF</i>
k	SLEAN Stanley R.	The US and the transatlantic Burdensharing	<i>IFRI série Transatl. n°11 1999</i>

### OUVRAGES COLLECTIFS

l	BONIFACE Pascal DUMOULIN André PRIGENT Françoise	<b>L'ANNEE STRATEGIQUE 2000</b> <i>Introduction L'Europe occidentale Les Etats-Unis</i>	<i>IRIS Edition Michalon 1999</i>
m	MONTBRIAL (de) Thierry GEHENNO Jean Marie GNESOTTO Nicole MOÏSI Dominique BOZO Frédéric	<b>RAMSES 2000</b> <i>Le monde au tournant du siècle Le modèle européen Défense européenne : de l'immobilisme à l'effervescence L'Amérique, l'ère de la maturité Alliance atlantique le nouveau concept stratégique à l'épreuve</i>	<i>IFRI Editions DUNOD 1999</i>

### PRINCIPAUX ARTICLES, DISCOURS OU COMMUNIQUES DE PRESSE\*

n	ARMANET Max	« Oui nous pouvons influencer les américains », interview du chef des armées britanniques	<i>Le nouvel observateur, 12/99</i>
o	ARNAUD de FOÏARD Paul	De la mise sous tutelle de l'Europe Libéralisme et humanisme	<i>Défense nationale 12/97 Défense nationale 11/99</i>
p	BUSQUETS Julio	L'Union européenne et l'avenir des armées	<i>El mundo 8/1/00</i>
q	CHIRAC Jacques Président de la république	Discours de réception des ambassadeurs 26 août 1999 Discours devant l'assemblée générale de l'Association du Traité de l'Atlantique (19/10/99)	<i>Bulletin d'étude de la marine - novembre 1999</i>
r	DAGUZAN Jean-François	La Charte euro-méditerranéenne pour la paix et la stabilité : éléments juridiques et politiques	<i>Document du groupe de travail EuroMesCo du 6 octobre 1999</i>
s	FREDET Jean Gabriel	A quoi sert la défense européenne ? interview du ministre de la Défense, Alain Richard	<i>Le nouvel observateur, 12/99</i>
t	FRITZ-VANHAME J. et WENICKE C.	L'Europe doit résoudre ses conflits elle-même entretien avec Christophe PATTEN	<i>Die Zeit 3/2/00</i>
u	GADAULT Thierry	« Il faut réfléchir à l'utilité de ce type de loi » entretien avec M. Paul Quiles	<i>La Tribune 7/2/00</i>
v	JOSPIN Lionel, premier ministre	Allocution à l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale du 22 octobre 1999	<i>Bulletin d'étude de la marine - novembre 1999</i>
w	NIGRO Vincenzo	Défense européenne : les plans de l'Union européenne pour une armée commune	<i>La Repubblica 29/11/99</i>
x	STEINZMULLER Constanz	Le second pilier : une Europe capable de se défendre ? C'est bien ... si ça marche.	<i>Die Zeit 17/12/99</i>
y	TARQUINI Andréa	Projet Frallemagne, une superpuissance européenne	<i>La Repubblica 10/1/00</i>
z	ZECCHINI Laurent	L'Amérique veut-elle d'une défense européenne ?	<i>Le Monde 19/11/99</i>

•